

Portrait

Le Bazois

Collines
bocagères
Barrière
forestière

Prairies et
champs

Vallées

Horizon
arboré



Un paysage de collines bocagères aux horizons souvent proches. St-Révérien

Bois

Canal

Rivière

Une unité paysagère fortement cadrée par les unités voisines

Au regard des entités voisines à l'est et à l'ouest, le Bazois offre un contraste fort. Les reliefs boisés du Morvan et du horst boisé de Saint-Saulge forment des barrières et des repères incontournables. Le Bazois apparaît comme une dépression en creux, dominée depuis l'extérieur. Les reliefs de ses franges offrent plusieurs points de vue panoramique sur son maillage de parcelles bocagères.

Un paysage bocager homogène, aux variations ténues entre grandes cultures et prairies

Il reste parfois difficile de s'orienter dans ce dédale de collines relâchées, quadrillé par des parcelles agricoles et des haies. Parfois un clocher apparaît au loin, les villages et les hameaux restent discrets se fondant dans un paysage de collines ondulantes. Le Bazois apparaît comme un paysage calme sans événement particulier, formant un ensemble homogène aux paysages paisibles, oscillant entre les prairies bocagères et cultures.

Des ruptures d'échelles et des horizons lointains

Les variations du relief apportent tout de même des changements d'échelle du paysage. Quelques points hauts cultivés offrent des vues lointaines. Les lignes de crêtes délimitent ainsi d'amples vallonnements, voire de petites vallées, au sein desquels se découvre une ferme ou un village, abrité des vents à proximité d'un cours d'eau. Dans les creux, les vues plus limitées recentrent l'intérêt sur un paysage de proximité, plus intime.

Certains axes routiers, tel la RD10, ondulent sur les crêtes, offrant sur plusieurs kilomètres de petits panoramas successifs, notamment sur le Morvan.

L'eau peu visible mais pourtant emblématique

Bien que la présence de l'eau reste discrète, le Bazois est parcouru par les affluents de l'Aron et de l'Yonne ainsi que par le canal du Nivernais qui le traverse en totalité. Mais le canal enfoui dans un ourlet de végétation paraît déconnecté de son contexte: les vues restent rares malgré des situations remarquables (courbes, perspectives, relief).

Portrait



Le Bazois apparaît comme une vaste dépression bocagère, encadrée et dominée par les reliefs des horsts de St-Saulge et de la Machine ainsi que du Morvan (ici à l'horizon). Saint-Révérien



Le maillage de haies et le relief doucement vallonné contribuent à une impression de dédale aux motifs sans cesse répétés. Champvert



Les haies donnent le rythme des ouvertures et des fermetures du paysage, leur tracé souligne les modelés du relief. Cervon



Les haies taillées basses, plantées de nombreux arbres donnent par endroits des allures de parc à l'anglaise. Neuilly



Si les villages restent discrets, de nombreuses fermes et hameaux ponctuent le paysage. Brinay

Composantes paysagères

Haie basse
Arbre isolé
Ferme isolée



Arbres fruitiers en fleur. Hameau de Bussière. Champert



Haies basses . Bona



Arbres et haies basses. Beaulieu



Arbre marquant l'entrée du pré . Epiry

Bois
Calvaire
Point de vue



Route bordée de haies. Diennes-Aubigny



Ferme remarquable .Aunay-en-Bazois



Ferme isolée. Champvert



Lisière forestière. Bona

Entrée
Place arborée
Château



Bord d'eau . Moulins-Engilbert



Arbre remarquable sur une place. Vandenesse



Place arborée.Aunay-en-Bazois

Rivière
Canal Port
Ecluse
Rigole
Pont



Ecluse. Brinay



Canal et pont. Châtillon-en-Bazois



Rigole de l'Yonne. Epiry



Rivière. Magny-Lormes

Géologie

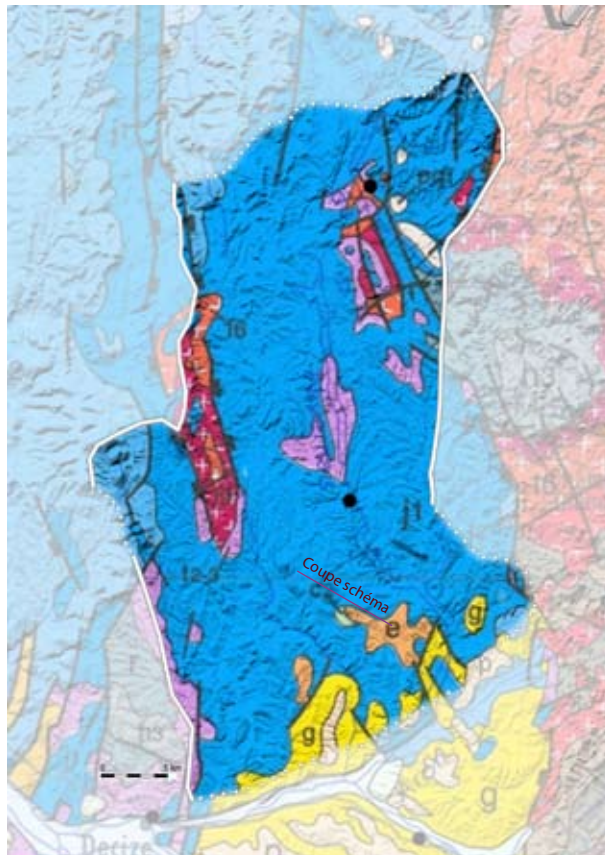
Le Bazois est une large dépression bosselée taillée dans l'épaisse couche marneuse du Lias qui vient buter sur la bordure ouest du socle morvandiau. L'habitat dispersé domine avec de grands domaines. Les hameaux sont nombreux, de préférence implantés en creux de vallée ou à mi-pente.

Des glacis de plusieurs kilomètres relient des plateaux boisés aux rebords émoussés. La table calcaire de ces



plateaux est recouverte d'argiles d'altération peu fertiles, vouées à la forêt. Au contact de ces plateaux, de grands champs cultivés sur les argiles jaunes du Lias viennent buter sur la lisière des forêts. Ces paysages dominent sur la bordure ouest et nord du Bazois et sur l'axe central nord-sud du Bazois. Les bas de pente basculent vers l'herbage sur les couches plus anciennes selon un schéma identique à celui des Amognes. Ces répartitions se font par poches, sans logique visuelle évidente sur le terrain. Le colluvionnement a mélangé les matériaux en surface du glacis, multipliant ainsi les parcelles en transition entre plusieurs roches.

A l'est, à l'approche du Morvan, les couches sont plus anciennes (Lias ancien, argiles rouges du Trias) et les sols sont plus systématiquement voués à l'herbage. Cette prédominance de l'herbage se retrouve vers l'ouest, à l'approche du horst de St Saulge.



Période géologique	ère secondaire, jurassique inférieur			ère secondaire, trias inférieur
	Roche	argile d'altération des marnes du Lias	Schistes carton et marnes, argiles jaunes	marnes et calcaires tendres à gyrophées sur un fond siliceux
Paysage	Plateaux forestiers	Vallons en herbage, bocage	Combes marneuses en grande culture	Rebords de plateau érodés et collines amples recouverts d'argile rouge, en grande culture et semi bocage
Habitat	pas d'habitat	pas d'habitat (sol instable)	Fermes isolées et villages	Hameaux

Repères géographiques

Source : observatoire photographique des cantons et communes de Bourgogne



Le canal du Nivernais alimenté par des étangs et des rigoles. Vitry-Laché

Relief et eau

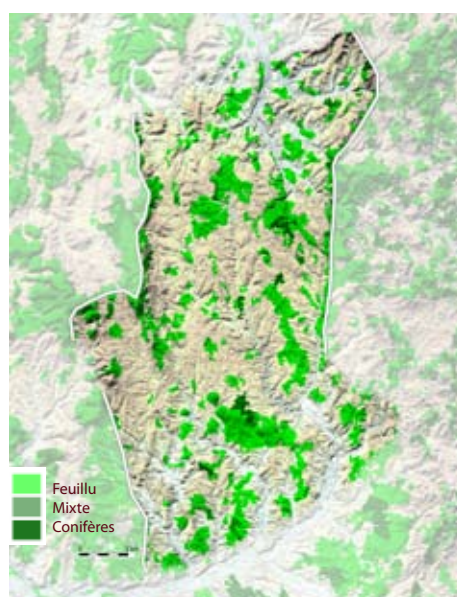
Le Bazois forme une dépression bosselée aux altitudes comprises entre 200 et 300 m, encadrée à l'ouest et à l'est par des reliefs forestiers prononcés. Au centre, des collines plus élevées forment la zone de partage des eaux entre, au nord le bassin de l'Yonne qui va rejoindre la Seine et au sud celui de l'Aron qui descend vers la Loire. Le canal du Nivernais, colonne dorsale du pays, franchit la ligne de partage des eaux, trait d'union entre les deux bassins.



Les bois occupent des points hauts ou des fonds humides. Vitry-Laché

Forêt

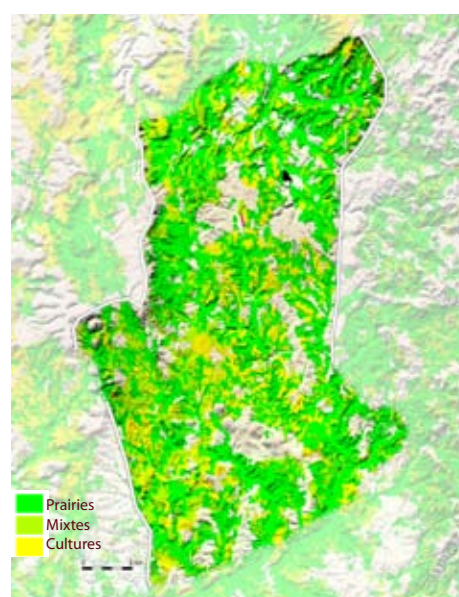
Les bois qui parsèment les hauts du Bazois sont des bois privés de taille assez conséquente, dépassant généralement plusieurs dizaines d'hectares. Ils recouvrent préférentiellement des poches de terre médiocre. Ce sont des futaies et des taillis de feuillus où le chêne est toujours présent, accompagné de charme, avec de la fougère en sous-bois.



Des ouvertures culturales dans une toile de fond bocagère. Frasnay-Reugny

Agriculture

L'élevage, essentiellement bovin allaitant charolais mais également ovin, est l'activité principale avec une domination très nette des prairies, sur les franges des reliefs et dans les vallées. Elles cèdent la place lorsque les sols et la pente le permettent, aux cultures céréalières qui tendent à gagner en superficie.



Des bourgs qui restent rares. St-Saulge

Routes et urbanisme

La barrière du Morvan a écarté les grands axes vers le nord ou le sud du Bazois, à l'exception de la RD 978 reliant Nevers à Autun.

L'habitat est très dispersé et les bourgs y sont rares : Corbigny, Moulins-Engilbert, Châtillon-en-Bazois, St-Saulge. Villages et hameaux sont implantés près des cours d'eau ou en pied de coteau.



Sous unités

Le Corbigeois

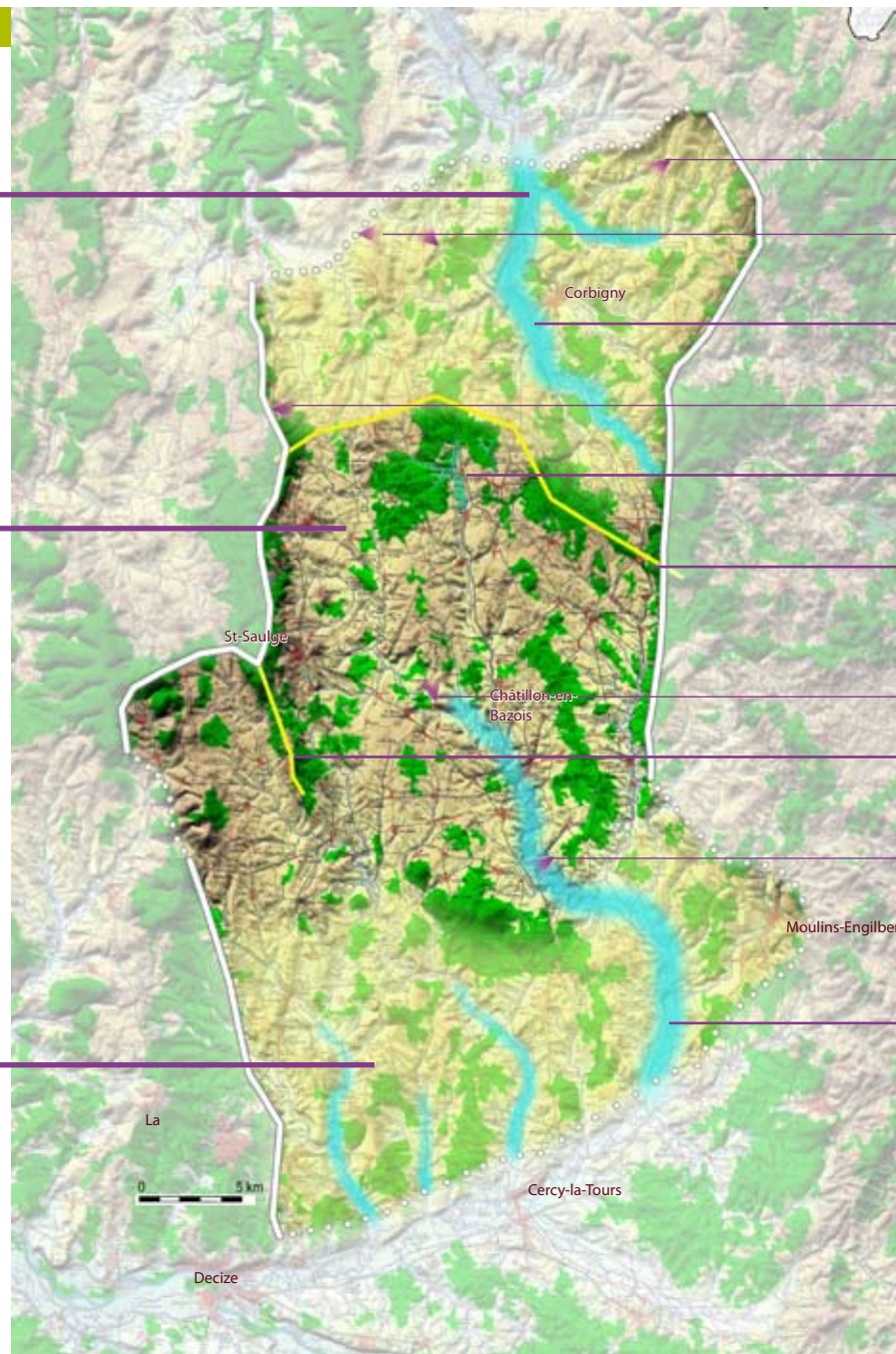
Un paysage tourné vers l'Yonne
Des collines avec un fort relief
Des crêtes dégagées qui offrent de vastes panoramas
Des vues plongeantes et lointaines
Des villages groupés en belvédère et en vis à vis
De nombreux arbres qui ponctuent le paysage
Un maillage de haies entretenu

Le centre du Bazois

Le basculement dans le bassin versant de l'Aron
Un maillage lâche mêlant bocage et grande culture
De grands arbres encore présents dans les prés ou en limite de parcelle
De grandes étendues ondulées, ouvertes
De vastes massifs boisés circonscrits par les prairies
Des villages discrets dont les clochers forment des signaux
Des axes routiers, parfois en belvédère, longeant les grands massifs boisés des entités voisines
De vastes plans d'eau entourés de forêts.
Le canal du Nivernais et ses nombreuses singularités

Le Sud Bazois

Plusieurs vallées et vallons parallèles
De vastes étendues de cultures sur les pentes
Un maillage bocager résiduel
Des grosses fermes isolées, modernisées



RD958 section de route en belvédère

Points de vue en vis à vis entre Germenay et Moraches

Belvédère de Saint-Révérien

Belvédère du village de Montapas

Belvédère du site de Chamont à Biches

La vallée de l'Yonne sort du Morvan par des gorges boisées et retrouve dans le Bazois un paysage bocager.

Le site des étangs de Vaux et de Baye : de grandes étendues d'eau entourées de forêt à proximité du canal.

Ligne de partage des eaux entre l'Yonne et l'Aron

Le prolongement du versant boisé du horst de Saint-Saulge encadre la tête du vallon du ruisseau de Trougny.

La vallée de l'Aron, longée sur une grande partie de son cours par le canal du Nivernais, draine le centre et le sud du Bazois.

Sous unités

Le Corbigeois

De larges vues sur un paysage circonscrit, profond et plutôt ouvert

Le Corbigeois offre une alternance de fonds de vallée au paysage bocager cloisonné par les haies et de crêtes de collines où les routes offrent des vues dominantes assez larges. Les plans successifs enrichissent les perceptions mais ne donnent pas d'orientations dans le paysage.

Des villages en hauteur qui se répondent et créent des points d'appels

Les villages, situés en belvédère sont visibles de crête en crête. Il n'est pas rare d'en percevoir plusieurs en même temps dans des positions similaires, cette répétition donnant une impression d'ensemble remarquable.

Des arbres centenaires qui jalonnent les parcelles

Les champs sont animés d'arbres qui semblent être répartis de façon aléatoire, sans être toujours reliés entre eux par des haies basses. Il y a donc souvent un fort contraste entre les surfaces cultivées ocres et les arbres qui piquettent les terres. Ceux-ci semblent flotter sur les larges étendues. Ils disparaissent dans les paysages calcaires aux alentours des Vaux d'Yonne.



Le Corbigeois : des fonds bocagers, des points de vues depuis les crêtes. Anthien

Le Sud Bazois

De larges ondulations orientées nord-sud vers l'Aron

Le paysage est largement structuré par de larges et longs vallons parallèles les uns aux autres qui se dirigent vers l'Aron. Leur échelle varie en fonction des petits ruisseaux adjacents qui élargissent les fonds, les rendant plus ou moins linéaires.

Un paysage ouvert offrant de vues lointaines

Le relief ample offre de vastes panoramas et d'où les vallées se découvrent dans leur ensemble. L'échelle des distances est comme sur les plateaux du Donziais parfois trompeuse. Vers le sud, les hauts offrent des belvédères sur la vallée de l'Aron et des vues sur les reliefs boisés du Morvan et du horst de Saint Saulge, donnant alors au paysage une plus grande ampleur.

Un paysage contrasté en voie d'ouverture

Les forêts étirées cadrent les vastes versants et les croupes de grandes cultures. Le maillage bocager très distendu, voire disloqué sur les hauts, subsiste dans les creux. Les fermes importantes ponctuent le paysage où peu de villages sont présents.



Le Sud Bazois : un paysage semi-ouvert où les fermes isolées deviennent prégnantes. Dienne-Aubigny

Localisation

Corbigny : Soigner l'aménagement des entrées de bourg. Maîtriser l'étalement urbain le long des axes routiers.

Mettre en valeur le site des étangs de Vaux et de Baye

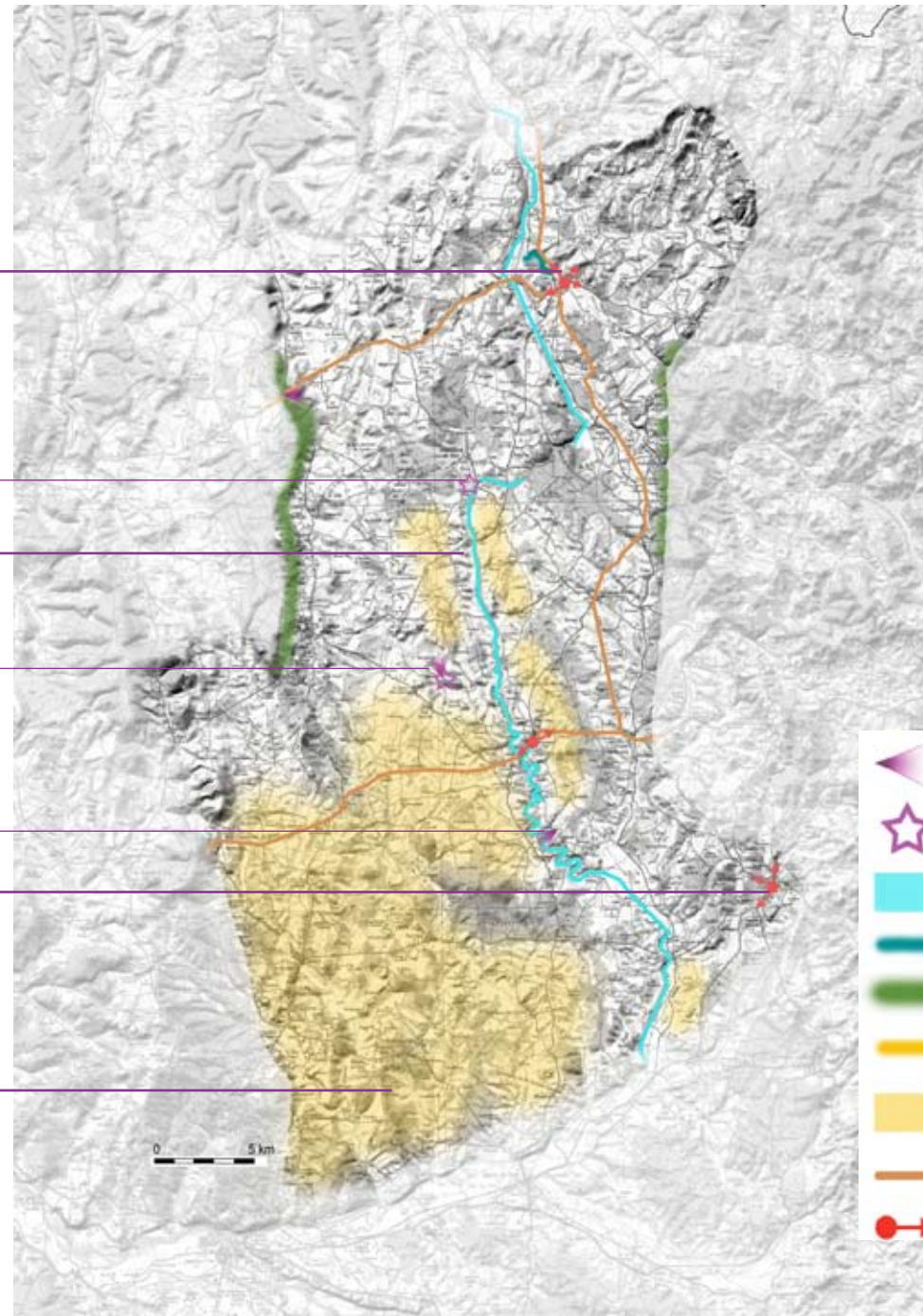
Mettre en valeur le paysage du canal : éviter la fermeture paysagère systématique le long du canal. Mettre en valeur les ouvrages d'art










Mettre en valeur le village belvédère de Montapas

Ouvrir le belvédère de Chamont sur le méandre du canal et sur l'écluse

Moulins-Engilbert : mettre en valeur le cours d'eau ceinturant le centre bourg. Maîtriser l'étalement urbain le long des axes routiers.

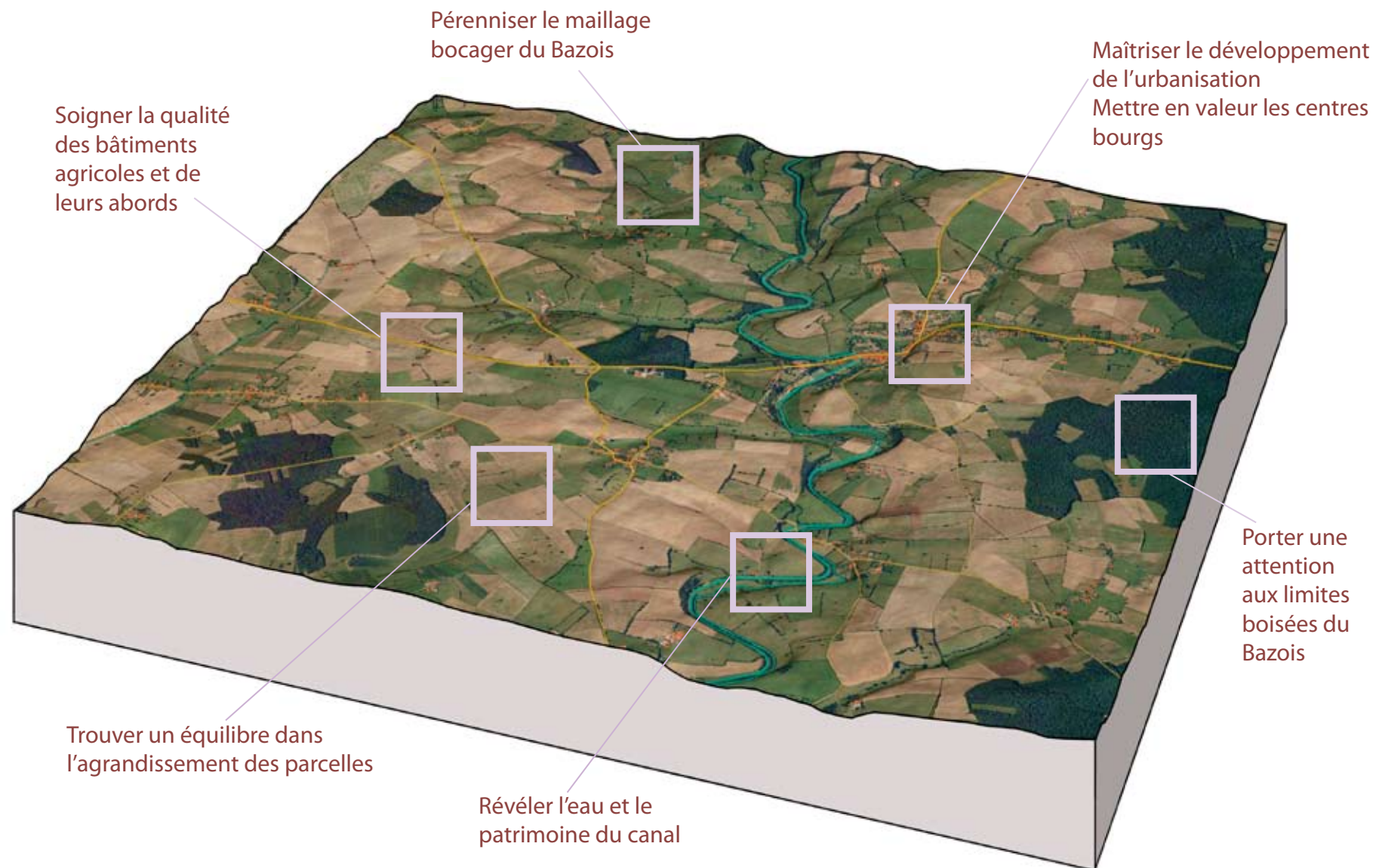
Sud Bazois : accompagner les mutations agricoles tout en conservant une trame bocagère minimale et cohérente.

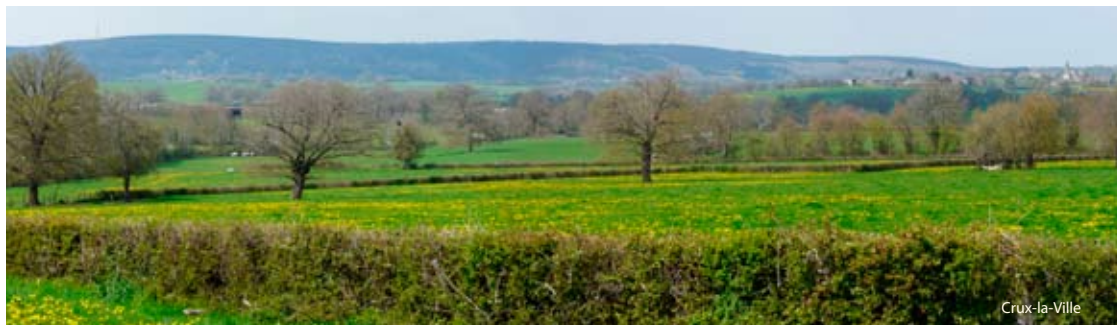


-  Belvédère à maintenir ou à mettre en valeur
-  Site à mettre en valeur
-  Maintenir l'ouverture du fond de vallée, cours d'eau à mettre en valeur
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Soigner l'impact paysager de la gestion forestière. Versant très visible.
-  Gérer et préserver le petit parcellaire des coteaux
-  Maintenir une diversité paysagère dans les espaces ouverts
-  Soigner le paysage perçu depuis les axes principaux
-  Maîtriser les extensions bâties

Enjeux

Les enjeux paysagers du Bazois





Crux-la-Ville

Les versants boisés des horsts de St-Saulge et de la Machine sont très exposés aux regards. La gestion forestière doit prendre en compte cet enjeu paysager.



Guipy

La barrière boisée du Morvan domine l'est du Bazois.

Porter une attention
aux limites boisées
du Bazois



Vandenesse

Un patrimoine architectural agricole à valoriser.



Diennes-Aubigny

Des bâtiments de couleur claire, très visibles sur la crête dénudée.



Montigny-sur-Canne

Une entrée de ferme soignée accompagnée d'un alignement d'arbres.

Soigner la
qualité des
bâtiments
agricoles
et de leurs
abords



Fertrève



Fertrève

Promouvoir des modèles conciliant culture et maintien d'une trame bocagère minimale pour une mise en valeur à la fois paysagère et environnementale.

Trouver un
équilibre dans
l'agrandissement
des parcelles



Montigny-sur-Canne

La disparition des haies banalise le paysage.



Neully

L'entretien soigné des haies est pour beaucoup dans le charme des paysages du Bazois.

Pérenniser le
maillage bocager
du Bazois

Enjeux

Les enjeux

Porter une attention aux limites boisées du Bazois

Le Bazois est bordé à l'ouest et à l'est de longs reliefs boisés dont les versants sont très visibles. Le mode de gestion de ces forêts peut donc avoir un impact visuel assez fort, notamment par le contraste entre feuillus et conifères ou par les coupes à blanc qui semblent miter le manteau forestier.

Soigner la qualité des bâtiments agricoles et de leurs abords

Les grands domaines associés à la polyculture et à l'élevage entraînent la présence dans le Bazois d'unités de production plus importantes que dans le reste du département. Ces bâtiments agricoles de taille imposante, sont très visibles dans le paysage semi ouvert du Bazois, isolés ou à proximité des villages. Leur qualité architecturale et le soin apporté à l'aménagement de leurs abords conditionnent l'image de marque de l'agriculture et la qualité des paysages. Ils nécessitent donc une attention particulière.

Trouver un équilibre dans l'agrandissement des parcelles

L'évolution de l'agriculture tend vers une mise en culture des prairies avec un agrandissement des parcelles et une disparition du bocage. Ce phénomène est particulièrement sensible dans le Sud Bazois. Ces transformations parfois radicales ouvrent fortement le paysage en le banalisant et vont à l'encontre de la politique Trame Verte / Trame Bleue. Ces transformations du paysage auront aussi une forte incidence sur la qualité des sols et des eaux.

Pérenniser le maillage bocager du Bazois

Petit à petit la présence arborée (arbres isolés, haies) régresse dans les parcelles cultivées mais aussi au sein des prairies. Certains secteurs voient la création de très grandes parcelles de prés, où arbres et haies ont disparus, comme dans la vallée de la Canne. Les jeunes arbres sont rares dans les parcelles ou dans les haies. Les arbres isolés qui donnent une tonalité appréciable dans le Corbigeois sont majoritairement âgés et mériteraient d'être renouvelés. Le maintien du bocage éviterait une uniformisation du paysage au fil des ans, apportant ainsi richesse, repères et échelles dans le paysage du Bazois.

les actions

Limiter les coupes à blanc importantes.
Eviter les replantations en ligne, surtout en utilisant des conifères, qui artificialisent le paysage.
Gérer les abords des boisements pour éviter les friches qui gommement les limites franches.

Trouver la meilleure adéquation entre les nouvelles implantations et le relief (terrassement).
Privilégier les teintes foncées, plus discrètes dans le paysage.
Soigner l'architecture des bâtiments (volumes, matériaux).
Installer les stockages dans des lieux discrets.
Aménager les entrées et les chemins d'accès.
Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage bocager. Utiliser des essences locales adaptées au contexte.

Elargir les réflexions d'aménagement sur la totalité d'un bassin versant.
Tenir compte du relief dans les transformations des parcelles.
Conserver ou recréer un maillage végétal minimal (haies, arbres isolés).
Recréer des liaisons vertes avec les unités paysagères voisines.

Replanter des arbres le long des chemins ruraux.
Remailler les champs par des haies vives.
Inclure des arbres de haut jet dans les haies.

Les composantes paysagères à valoriser

Versant forestier
Lisière

Entrée de ferme
Bâtiment
Haie bocagère

Couloir de prés
Ripisylve
Rivière
Haie bocagère

Arbre isolé
Haie



Diennes-Aubigny

Maîtriser le mitage en périphérie des hameaux



Moulins-Engilbert

Maintenir la silhouette groupée du bourg en évitant la dispersion du bâti

Maîtriser le développement de l'urbanisation



Châtillon-en-bazois

Une mise en oeuvre soignée de la pierre dans l'aménagement du bourg qui doit inspirer les projets à venir.



Moulins-Engilbert

Mettre en valeur les cours d'eau dans le bourg : suppression des jardinières, mise en place d'une végétation de bord d'eau.



Moulins-Engilbert

Un réaménagement sobre des rues du centre bourg.

Mettre en valeur les centres bourgs



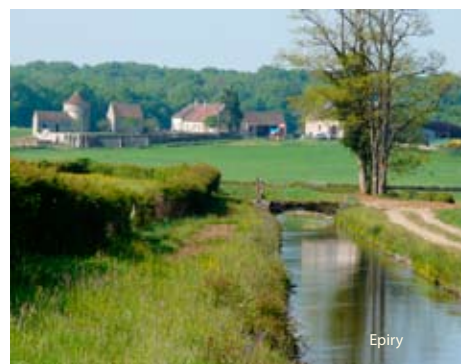
Biches

Ouvrir des points de vue sur les méandre du canal. Site de Chamont.



Verneuil

Dégager les cours d'eau depuis les ponts. Rechercher une signalétique routière qui ne masque pas les ouvrages d'art.



Epiry

Mettre en valeur la rigole de l'Yonne qui offre un fil d'eau à une échelle plus intime que le canal.

Révéler l'eau et le patrimoine du canal

Enjeux

Les enjeux

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Le Bazois ne comporte pas de grandes villes et se caractérise plutôt par une répartition relativement homogène de villages, de hameaux et de quelques bourgs. Le développement urbain reste modéré, mais comporte tout de même un certain nombre d'enjeux. Le positionnement d'une ou deux maisons supplémentaires déconnectées du reste du village, ou bien particulièrement visibles, peut changer considérablement le charme des lieux. Autour des bourgs principaux, la poursuite de l'urbanisation le long des axes routiers entraîne une banalisation du paysage des entrées de ville.

Mettre en valeur les centres bourgs

L'entrée dans le bourg et la qualité des espaces publics participent fortement à l'image de la commune. Les aménagements pour améliorer le cadre de vie des habitants doivent conserver une simplicité pour conserver l'harmonie et le charme des villages.

La traversée de certains villages donne une impression de déprise avec de nombreuses maisons de bourg fermées. La redynamisation des centres bourgs est donc un enjeu important et porte tant sur la réhabilitation de l'habitat que sur le fait d'adapter l'activité commerciale quand elle existe.

Révéler l'eau et le patrimoine du canal

Le Bazois possède de nombreux petits cours d'eau qui restent discrets dans ce paysage collinaire doux. Mais ce qui le caractérise c'est un patrimoine hydraulique unique, construit de toutes pièces : le canal du Nivernais et ses dépendances hydrauliques, la rigole de l'Yonne et les étangs de Vaux et de Baye. Ces derniers comportent déjà des équipements de loisirs ainsi que des parties plus naturelles. Le canal traverse la totalité du Bazois, jouant avec le relief, suivant un tracé sinueux surprenant, et s'enfonce dans le sol pour franchir la ligne de partage des eaux par une série d'écluses. Toute cette richesse paysagère liée à l'eau mérite une mise en valeur réfléchie à l'échelle du grand paysage.

les actions

Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.

Limiter l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire le long des axes. Redynamiser l'habitat en centre bourg
Préserver la qualité des hameaux constitués de fermes anciennes.

Soigner les périphéries des villages : ouvertures dans la végétation, plantations, chemin de tour de village.

Respecter la hiérarchie des masses bâties et du clocher.

Etre vigilant sur l'emplacement, les volumes et les couleurs des nouvelles habitations.

Améliorer la périphérie des bourgs principaux : entrées, zone artisanale...

Aménager les entrées de bourg avec simplicité pour marquer la transition de la route à la rue.

Préserver le cachet rural des places de village.

Privilégier l'utilisation de matériaux locaux dans les aménagements.

Promouvoir de nouvelles façons d'habiter par des rénovations adéquates.

Redonner une place aux artisans dans le centre.

Affirmer un parti paysager d'ensemble pour les étangs de Vaux et de Baye qui redonne une unité à ce site. Avoir une entrée « paysage » dans l'aménagement des zones naturelles près des étangs : cheminements, rives, ouvertures, perspectives...

Remettre le canal en contact avec le paysage environnant (dégager la végétation alentour, effectuer des plantations d'alignements, aménager des belvédères sur le canal...) pour lui redonner un rôle principal dans le paysage.

Retrouver des liens avec les villages proches.

Trouver un vocabulaire simple et adapté pour les accès ou les stationnements, les haltes touristiques.

Mettre en valeur la rigole de l'Yonne qui offre un fil d'eau à une échelle plus intime que le canal.

Les composantes paysagères à valoriser

Silhouette
Entrée
Mur de pierre
Château
Cimetière

Entrée
Arbres d'alignement
Place arborée
Château

Rivière
Canal
Etang
Port
Ecluse
Rigole
Pont
Point de vue
Ripisylve
Lavoir



Les limites

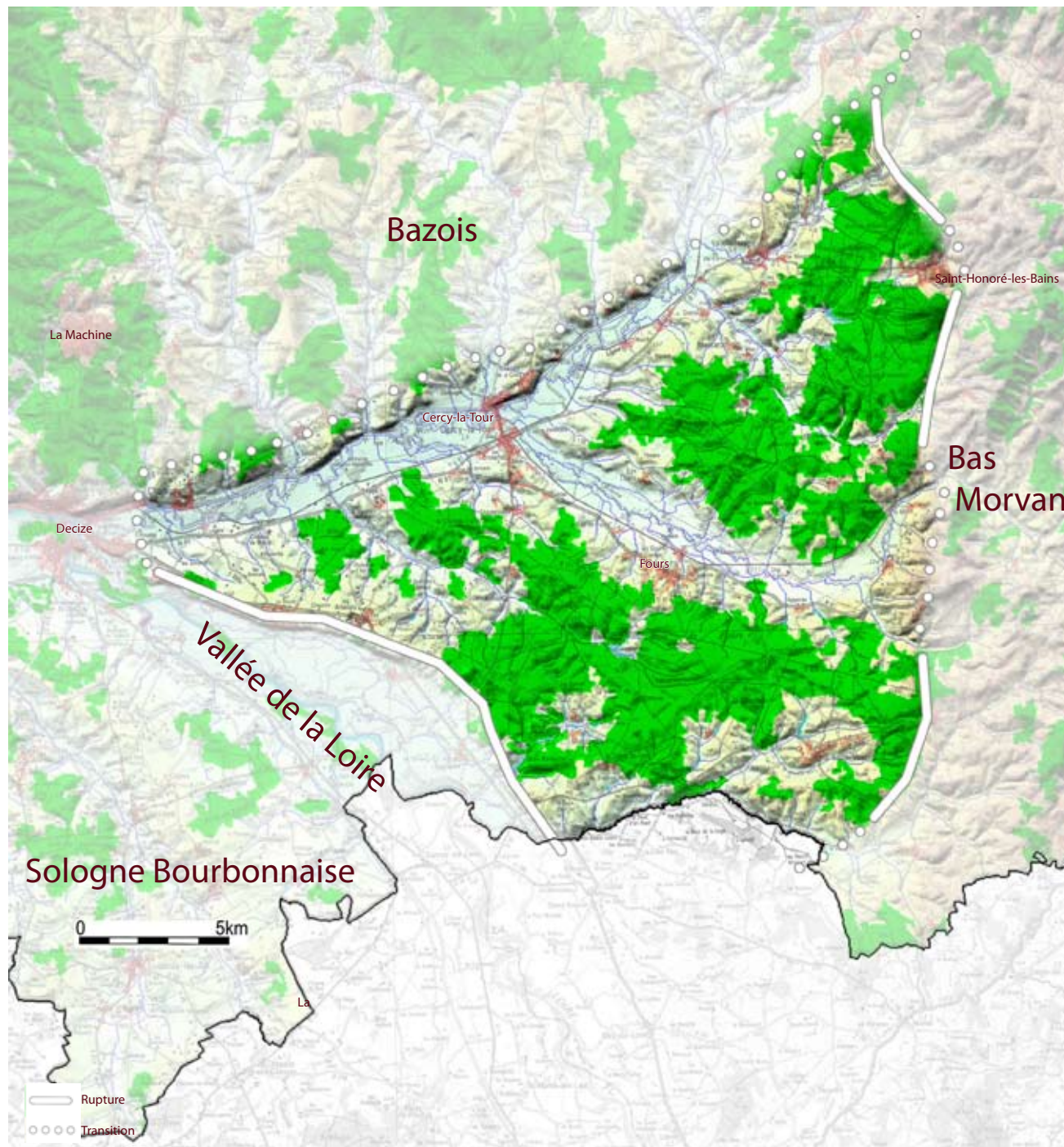
Le Pays de Fours se situe au sud du département de la Nièvre, calé entre la vallée de la Loire, le Bas Morvan et le Bazois.

A l'est : Les reliefs du Morvan s'élèvent vigoureusement produisant une rupture imposante dans le paysage et un contraste avec les étendues plates du Pays de Fours.

A l'ouest : La vallée de la Loire forme une limite nette avec ses coteaux et son vaste fond plat cultivé. Elle contraste avec les étendues boisées du Pays de Fours.

Au nord : Le coteau nord de la vallée de l'Aron entaillé par les ouvertures des vallées affluentes forme une transition avec les étendues collinaires du Bazois.

Au sud : La forêt et ses clairières laissent place à un paysage bocager, aux vallons amples, ponctué de boisements de taille variable.



Portrait

Le Pays de Fours

Massif
forestier

Collines
bocagères

Vallées

Clairières

Prairies

Bois

Etangs

Rivières

Canal



La vallée de l'Aron et les étendues bocagères et forestières du Pays de Fours, aux pieds du Morvan. vue depuis Isenay

Entre Loire et Morvan, un pays défini par des limites fortes

Le pays de Fours est entouré d'unités paysagères possédant des lignes de forces affirmées dans le paysage. Ainsi vers l'est le Morvan forme une toile de fond et un fort contraste avec ses reliefs boisés et bocagers qui s'élèvent soudainement. A l'ouest, la vallée de la Loire présente une vaste ouverture en creux qui rompt avec les forêts de l'unité. Au nord, la vallée de l'Aron ceinture le Pays de Fours par un coteau qui marque le passage vers le Bazois.

Des plateaux forestiers entrecoupés de vallées bocagères peu profondes

Le pays de Fours est formé d'un vaste plateau forestier ponctué de clairières. De longues vallées bocagères assez larges traversent ses massifs forestiers, formant des couloirs à fond plat plus ouverts. Mais le paysage reste souvent cloisonné, avec une forte présence de l'arbre. Les cours d'eau sont peu visibles sauf au moment de leur

traversée, par contre de nombreux étangs sont disséminés sur ce territoire au fil des légers vallonnements.

Un paysage d'échelle restreinte, tout en transitions

Les horizons sont limités par des lisières boisées ou des haies bocagères, et les regards portent rarement très loin. Le paysage est changeant, offrant une succession d'ambiances intimes à la faveur d'une clairière ou d'un fond de vallée. Depuis les franges de l'unité ou bien depuis les coteaux peu marqués des vallées, quelques ouvertures, parfois de légers belvédères, offrent des vues plus lointaines, souvent sur un paysage homogène qui n'offre pas de ligne de force ou de points de repère.



L'Aron a sculpté une vallée dissymétrique avec un coteau nord affirmé (ici à l'horizon) qui forme la transition avec le Bazois. Champvert



La clairière de Montambert forme une vaste ouverture bocagère qui témoigne de la mise en valeur cistercienne du territoire.



De nombreux étangs ponctuent se territoire au sol argileux. Montambert



Les vallons des ruisseaux affluents de l'Aron offrent des paysages à l'échelle plus intime. Vallon du ruisseau du Donjon et hameau de Faye. Verneuil

Composantes paysagères

Haie basse
Arbre isolé
Ferme isolée



Arbre isolé dans la pâture. Cercy-la-Tour



Arbre isolé marquant l'entrée du pré. Préporché



Arbres et haies basses. La Nocle-Maulaix



Ferme isolée sur une hauteur. Vandonne. Cercy-la-Tour

lisière
Route forestière
Point de vue



Route forestière. Bois d'Arcilly. Moulins-Engilbert



Lisière forestière. Verneuil



Belvédère. Cercy-la-Tour

Clocher
Silhouette
Entrée
Place arborée
Château
Villa thermale



Silhouette et clocher. La Nocle-Maulaix



Rue arborée. Montambert



Villas de la station thermale. St-Honoré-les-Bains

Etang
Rivière
Pont
Canal Port
Ecluse



Pont de pierre. Champvert



Etang. Montambert



Canal du Nivernais. Verneuil



l'Alène. Thaix

Géologie



Le Pays de Fours est constitué d'une plaine de remblaiement de sables tertiaires plus ou moins argileux, à peine incisée de rivières. Il s'incline vers la Loire en un long glacis, écho de la Sologne Bourbonnaise, drainé par l'Aron, l'Alène et leurs affluents.

Suite au réhaussement de la table granitique Morvandelle, au début de l'ère tertiaire, les torrents arrachent aux

flancs des vallées aussi bien les matériaux cristallins que les calcaires des plateaux qui les avaient recouverts. Ces sédiments sont mélangés et déposés en une auréole vaseuse très épaisse, logiquement très caillouteuse dans les premiers kilomètres aux pieds du massif, et de plus en plus fine (sables, puis argiles) au-delà d'une dizaine de kilomètres.

Tout autour du Morvan, ce piémont de sables et d'argiles a été ensuite entièrement décapé à l'exception du Pays de Fours où l'affaissement partiel a empêché le travail de décapage par l'érosion, et la couche épaisse de « terres froides » peu fertiles est restée en place.

CÉNÉZOÏQUE	Q3-Q4	Quaternaire
	Q1-Q2	Quaternaire
	Q5-Q6	Quaternaire
MÉSOZOÏQUE	P	Paléogène
	M	Mésogène
	S	Sénonien
	N1-N2	Néogène
	N3	Néogène
	N4	Néogène
	N5	Néogène
	N6	Néogène
	N7	Néogène
	N8	Néogène
PALÉOZOÏQUE	Cr	Craie
	Ms	Mésozoïque
	Ms	Mésozoïque
	Ms	Mésozoïque
	Ms	Mésozoïque
	Ms	Mésozoïque
	Ms	Mésozoïque
	Ms	Mésozoïque
	Ms	Mésozoïque
	Ms	Mésozoïque
PRÉCÉDÉOZOÏQUE	g	Granite
	g	Granite
	g	Granite
	g	Granite
	g	Granite
	g	Granite
	g	Granite
	g	Granite
	g	Granite
	g	Granite



Période géologique	ère tertiaire, paléocène oligocène	ère tertiaire, paléocène, éocène	ère tertiaire, Néogène pliocène	ère quaternaire holocène
Roche	Sables et argiles à galets			alluvions, Limons
Paysage	Plateaux forestiers et pentes en herbage. bocage	pentons en herbage. bocage	bas de pente en grande culture (herbages hier). bocage épars	Plaines et terrasses alluviales en grande culture (herbages hier) avec quelques friches inondées.
Habitat	pas d'habitat	pas d'habitat	villages	pas d'habitat

Repères géographiques

Source : observatoire photographique des cantons et communes de Bourgogne



Un relief peu affirmé mais de nombreux étangs. Montambert



Les bois occupent des points hauts. Montambert



Des prairies omniprésentes qui ne laissent que peu de place aux cultures. Montambert



Un habitat groupé essentiellement dans les vallées. Devay

Relief et eau

Le Pays de Fours forme un glacis adossé au Bas Morvan qui descend en pente douce vers l'Aron. Les altitudes restent modestes, comprises entre 250 m et 200 m en moyenne. Le territoire est ondulé par plusieurs vallons parallèles, orientés NE/SO, des affluents de l'Aron : Donjon, Alène, ruisseau de Chevannes, Dragne.

Le canal du Nivernais emprunte la vallée de l'Aron avant de remonter à travers le Bazois.

Forêt

Les forêts occupent un peu moins de la moitié du Pays de Fours. Elles sont implantées majoritairement sur les sols pauvres des sommets et sont pour l'essentiel constituées de forêts privées. Les feuillus dominent avec des taillis sous futaie de chêne rouvre mêlé de pédonculé avec abondance du charme. Les conifères sont bien représentés également avec surtout des pins, ainsi que des épicéas et des douglas.

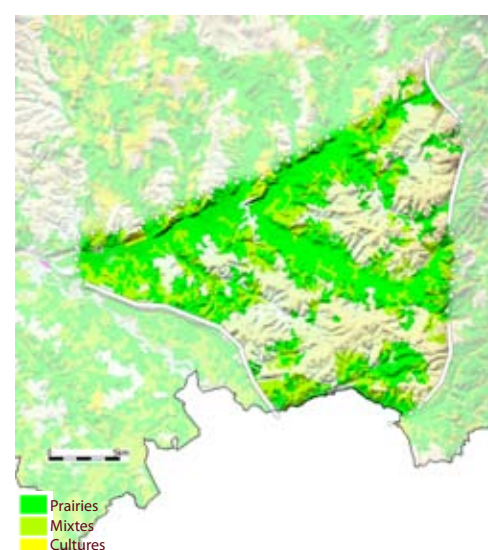
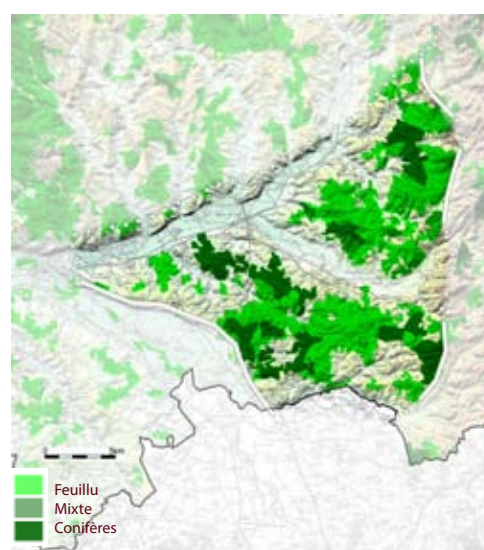
Agriculture

Les terres pauvres, sablo-argileuses du Pays de Fours sont majoritairement consacrées à l'élevage, essentiellement bovin allaitant charolais. Les prairies dominent très nettement l'occupation du sol. Quelques parcelles cultivées s'y intercalent sur les sols les plus fertiles.

Routes et urbanisme

Les vallées du Pays de Fours accueillent les voies de communication principales : RD979 longeant la Loire, RN81 empruntant les vallées de l'Aron puis de l'Alène.

L'habitat est peu dispersé. Les bourgs sont implantés dans les vallées (Cercy-la-Tour, Fours, Vandenesse...) ou plus rarement dans des clairières (Montambert, la Nucle-Maulaix)



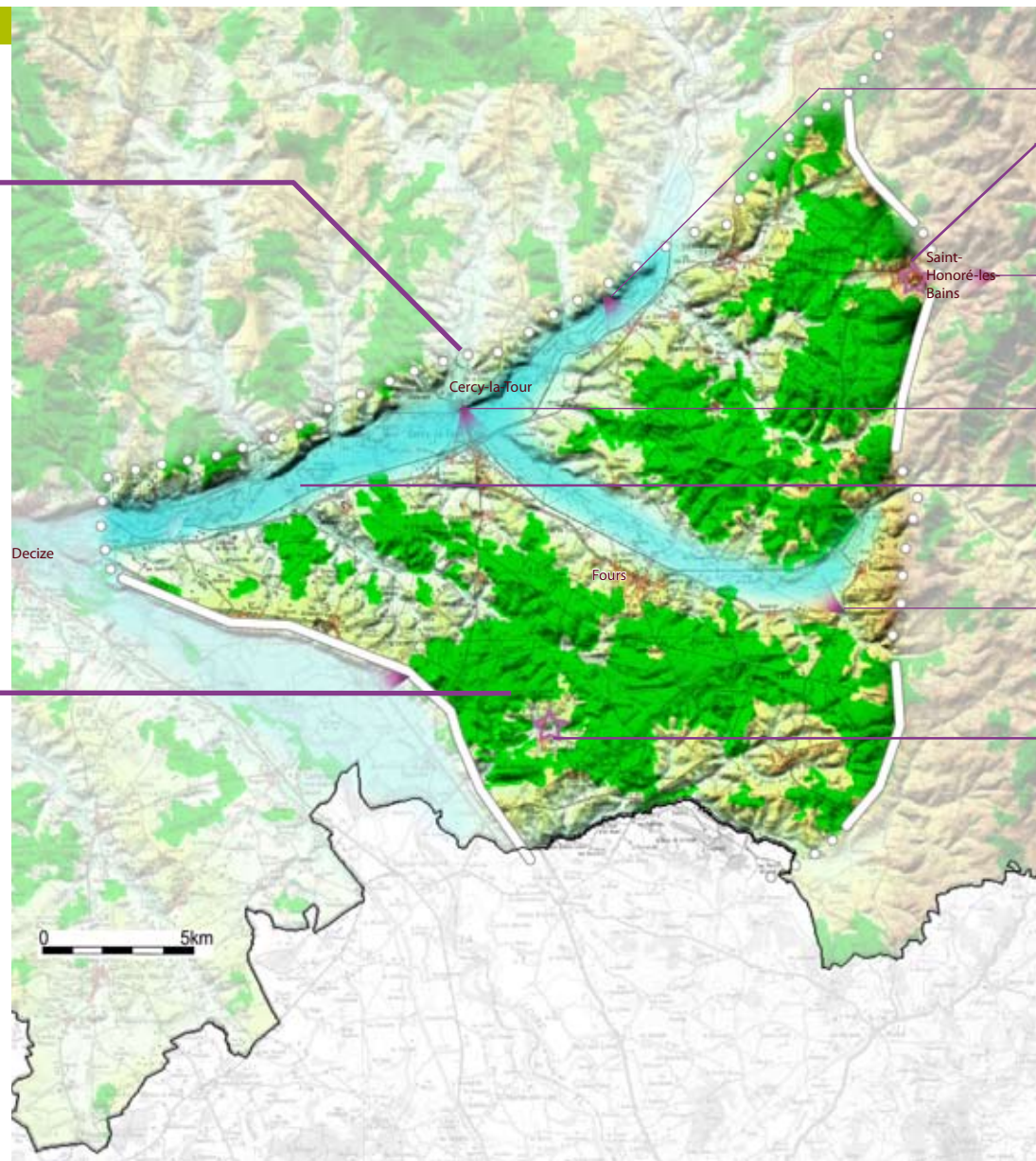
Sous unités

Les vallées de l'Aron et de l'Alène

Des vallées à fond plat assez amples
Des coteaux peu marqués
Un paysage bocager bien lisible
Des ouvertures visuelles sur les fonds de vallée depuis les coteaux
Un horizon boisé omniprésent
De grands axes routiers rectilignes à fort trafic qui suivent l'axe de la vallée (RN 81, RD 37)
Des cours d'eau de taille moyenne, peu perceptibles
Quelques belvédères depuis les coteaux

Le Pays de Fours

Les reliefs du Morvan en toile de fond
Un relief de plateau ondulé entrecoupé de vallons
Des forêts qui occupent une majeure partie de l'unité
Des lisières forestières omniprésentes
Des vallées qui forment de longs couloirs bocagers plus ouverts, entrecoupant les forêts
De nombreuses clairières parfois habitées
De nombreux étangs disséminés
Un paysage peu densément bâti
Des châteaux ou des fermes fortes, visibles dans le paysage
Des belvédères impressionnants depuis les franges du Morvan



Belvédère de l'église d'Izenay

Saint-Honoré les Bains offre une ambiance unique de ville thermale dans un écrin végétal.

Section de route en belvédère entre La Queudre et Mont

Belvédère de Cercy-la-Tour

La vallée de l'Aron longée sur une grande partie de son cours par le canal du Nivernais.

Point de vue sur la vallée de l'Alène depuis la RD81

Le site clunisien de Montambert : une clairière culturelle aux nombreux étangs. Un espace hors du temps, relique de la mise en valeur monastique du territoire.

Les piedmonts du Morvan offrent de beaux points de vue sur le Pays de Fours. Le paysage est dominé par les sommets boisés du Haut Morvan

Sous unités

Les vallées de l'Aron et de l'Alène

Des fonds de vallée plats et bocagers qui contrastent avec les massifs forestiers

Les vallées créent un contraste avec les grands massifs forestiers. Le paysage s'ouvre, offrant des percées visuelles à travers les arbres, à la faveur des parcelles de prairies. Les prairies bocagères, lumineuses, contrastent avec la forêt, qui forme une lisière plus sombre. Au sortir des piedmonts du Morvan, le fond plat de la vallée de l'Alène ressort particulièrement en raison du contraste avec les reliefs montagneux en toile de fond. Depuis le coteau nord de la vallée de l'Aron, la vaste étendue homogène et plate, relayée par les forêts, met en exergue la « montagne » morvandelle au loin.

Des coteaux en pente douce offrant des belvédères

Les deux vallées principales de l'Alène et de l'Aron ont un relief tout en douceur. Dans la vallée de l'Alène, les fonds plats contrastent faiblement avec les coteaux arrondis, que l'on ressent parfois comme des collines. Un léger étagement du relief, avec des replats, est perceptible par endroits. Pour la vallée de l'Aron, une forte dissymétrie des coteaux apparaît. Le coteau nord plus haut, qui forme la transition avec le Bazois, marque une direction plus forte. Par contre vers l'est la limite de la vallée est moins accentuée ou plus progressive.



La vallée de l'Aron depuis le coteau de Verneuil : un couloir bocager bordé de lisières forestières

Un bocage qui structure le paysage

Les vallées se caractérisent par un maillage bocager de haies basses ponctuées de grands arbres, parfois des fruitiers. Ce bocage remonte sur les coteaux jusqu'aux boisements. Le paysage s'ouvre parfois à la faveur d'une parcelle plus vaste. Par endroits l'entretien des haies moins régulier amoindrit la lisibilité de ce paysage de vallée.

Une ambiance intime en fond de vallée avec un changement d'échelle

Les cours d'eau restent discrets. Leur traversée révèle pourtant une richesse d'ambiances qui focalise l'attention. Les méandres et leur rive concave d'érosion, les petites îles de galets, les parties exondées, la ripisylve... révèlent un autre monde mouvant. La rigueur revient avec la maîtrise de l'eau par le canal du Nivernais collatéral à l'Aron, que l'on peut voir en surplomb depuis le coteau au nord.



La vallée de l'Alène présente un fond plat occupé par des prairies cernées de haies hautes. Rémillly

Localisation

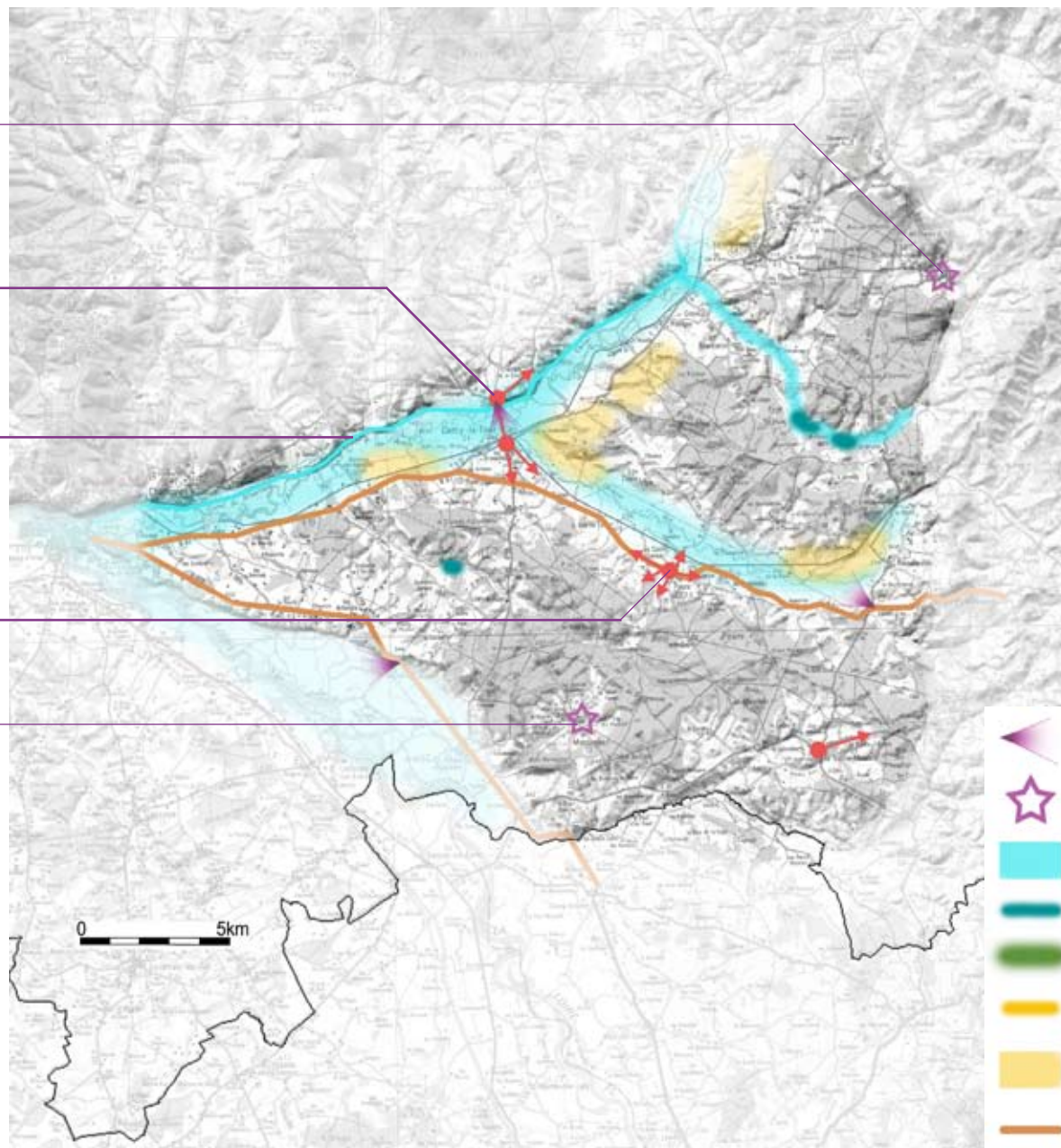
Saint-Honoré-les-Bains :
Mettre en valeur le patrimoine
thermal: villas, thermes et parc










Cercy-la-Tour : Maîtriser
l'étalement urbain le long des
axes routiers.

Mettre en valeur le paysage
du canal : éviter la fermeture
paysagère systématique le long
du canal. Mettre en valeur les
ouvrages d'art.

Fours : Maîtriser l'étalement urbain
le long des axes routiers.

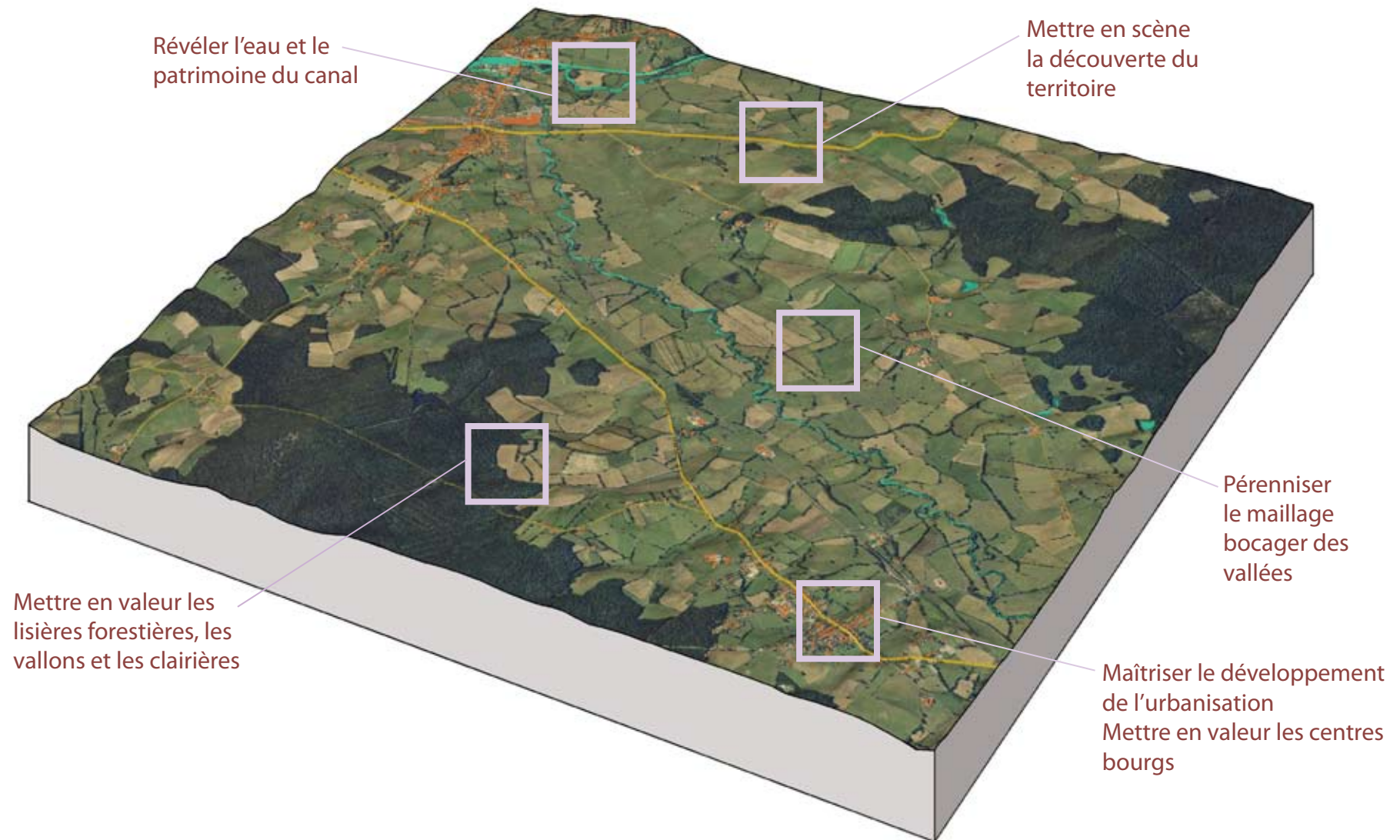
Mettre en valeur le village et
la clairière cistercienne de
Montambert



-  Belvédère à maintenir ou à mettre en valeur
-  Site à mettre en valeur
-  Maintenir l'ouverture du fond de vallée, cours d'eau à mettre en valeur
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Soigner l'impact paysager de la gestion forestière. Versant très visible.
-  Gérer et préserver le petit parcellaire des coteaux
-  Maintenir une diversité paysagère dans les espaces ouverts
-  Soigner le paysage perçu depuis les axes principaux
-  Maîtriser les extensions bâties

Enjeux

Les enjeux paysagers du Pays de Fours





Montambert

Les lisières boisées de la clairière de Montambert sont très exposées aux regards. La gestion forestière doit prendre en compte cet enjeu paysager.

Mettre en valeur les lisières forestières, les vallons et les clairières



La Nosclé-

La disparition des haies banalise le paysage et met en évidence les bâtiments agricoles



Cercy-la-Tour

Les haies jouent un rôle intégrateur et de mise en scène des bâtiments agricoles et des routes

Pérenniser le maillage bocager des vallées



Sémelay

Dégager les cours d'eau depuis les ponts. Rechercher une signalétique routière qui ne masque pas les ouvrages d'art.



Champvert

Un exemple trop rare où le canal est largement ouvert sur le paysage qu'il traverse.

Révéler l'eau et le patrimoine du canal

Enjeux

Les enjeux

Mettre en valeur les lisières forestières, les vallons et les clairières

Dans ce paysage les forêts constituent l'essentiel des horizons. Il est donc important de travailler les lisières forestières par une politique de plantation et de gestion adéquate (beaux sujets conservés, éclaircies des plantations, choix d'essence plus noble...). Il est aussi intéressant d'affirmer le contraste entre l'espace ouvert des prairies et la forêt en évitant des friches intermédiaires qui brouillent une perception claire du paysage. Quelques micro-boisements qui entravent les vues au sein des vallons ou des clairières mériteraient d'être coupés.

Pérenniser le maillage bocager des vallées

La plus part des vallées bénéficie de haies bocagères basses bien entretenues, qui apportent un côté graphique intéressant. Mais par endroits la trame bocagère évolue : agrandissement des parcelles de prairies, remplacement de haies par des clôtures barbelées, dislocation de la maille bocagère. Les jeunes arbres sont rares dans les parcelles ou dans les haies. L'évolution des techniques agricoles doit se faire en adaptant le bocage, pas en le détruisant. Celui-ci remplit des fonctions environnementales, agricoles (abri pour animaux, brise-vent, régulation hydraulique...) et paysagères, conservant ainsi richesse, repères et échelles dans le paysage du Pays de Fours.

Révéler l'eau et le patrimoine du canal

Le passage de l'eau reste discret dans la vallée de l'Alène et de l'Aron. On ne peut guère longer l'eau par des chemins, les ponts ont donc une grande importance pour mettre en valeur la perception de l'eau. Le Pays de Fours possède également un patrimoine hydraulique unique, construit de toutes pièces : le canal du Nivernais mais aussi les nombreux étangs disséminés dans les creux des vallons. Le canal emprunte la vallée de l'Aron, entre le cours d'eau et le coteau. Cette richesse paysagère liée à l'eau mérite une mise en valeur réfléchie à l'échelle du grand paysage. Cela viendra également appuyer la démarche Trame Bleue/Trame Verte des liaisons écologiques.

les actions

Enlever les micro-boisements dans les vallons et les clairières.
Gérer les abords des boisements pour éviter les friches qui gommement les limites franches.
Eviter de planter des conifères en lisière.
Planter des essences adaptées aux lisières ou ayant un rôle paysager (fruitier).
Modeler les plantations par des éclaircies pour favoriser la perméabilité visuelle des lisières.
Dégager des arbres remarquables en lisière.
Maintenir des clairières ouvertes.

Replanter des arbres le long des chemins ruraux.
Remailler les champs par des haies vives.
Inclure des arbres de haut jet dans les haies.
Replanter des fruitiers dans le maillage des haies.
Encourager une gestion par une taille régulière.

Dégager les cours d'eau aux abords des ponts.
Créer des cheminements permettant de côtoyer la rivière.
Retrouver des accès à l'eau.
Gérer les ripisylves pour en faire des points de repère qui signalent la présence de l'eau.
Ouvrir le canal sur le paysage environnant (gérer la végétation, effectuer des plantations d'alignement, aménager des belvédères sur le canal...) pour lui redonner un rôle principal dans le paysage.
Retrouver des liens avec les villages proches.
Soigner les accès ou les stationnements, les haltes touristiques le long du canal.

Les composantes paysagères à valoriser

Lisière
Arbre remarquable
Carrefour forestier
Microboisement

Couloir de prés
Ripisylve
Rivière
Haie bocagère
Arbre isolé
Haie

Rivière
Ripisylve
Pont
Etang
Canal
Port
Ecluse
Halte nautique
Point de vue



Montambert

Maîtriser le mitage en périphérie des hameaux et dans les clairières



Vandenesse

Maintenir la silhouette groupée du bourg en évitant la dispersion du bâti

Maîtriser le développement de l'urbanisation



La Noscle-Maulaix

Éviter de fragmenter l'espace et rechercher un aménagement simple mais soigné des places publiques



Cercy-la-Tour

Un réaménagement sobre des rues du centre bourg.

Mettre en valeur les centres bourgs



Cercy-la-Tour

Éviter les lisières trop monotones le long des longues traversées forestières



La Noscle-Maulaix

Maintenir les haies basses le long des routes



Vandenesse

Soigner les entrées et les traversées de bourg

Mettre en scène la découverte du territoire

Enjeux

Les enjeux

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Le Pays de Fours comporte peu d'habitat isolé. Par contre l'urbanisation s'est parfois étalée de façon linéaire le long des axes routiers comme à Fours, Cercy-la-Tour ou dans une moindre mesure à la Nocle-Maulaix. Ce type d'urbanisation très étalée, isole les habitations et ne permet pas de maintenir un centre bourg animé. La perception lointaine des silhouettes des bourgs et de villages, ainsi que les ambiances intra-muros ont une grande importance. Une harmonie doit être recherchée dans le maintien de la silhouette groupée du village, la hiérarchie des masses bâties, les liaisons avec l'existant en périphérie. Dans les clairières et les petits vallons, où l'échelle des paysages est restreinte, les constructions peuvent vite saturer l'espace. Cela demande donc de garder un certain équilibre.

Les bâtiments d'exploitations agricoles en périphérie des villages ou isolés, ont un impact visuel fort. Leur qualité architecturale et l'aménagement de leurs abords est donc important pour l'image des villages.

Mettre en valeur les centres bourgs

L'entrée dans le bourg apporte un changement d'échelle. La silhouette du bourg, fait place à l'entrée, puis aux rues et aux places dont la qualité d'aménagement est importante pour l'image du bourg et le cadre de vie des habitants. L'évolution du village ou la construction de nouveaux équipements nécessite une réflexion d'ensemble. L'enjeu est de préserver ce qui a une valeur, et de trouver une nouvelle harmonie avec les aménagements envisagés. Dans la vallée, la présence de l'Aron et du canal du Nivernais sont à prendre en compte pour composer harmonieusement des espaces publics de qualité dans des bourgs comme Cercy-la-Tour ou bien Champvert. Le secteur thermal de Saint-Honoré-les-Bains mériterait d'être réhabilité compte tenu de la présence des villas anciennes et d'espaces publics et de parcs arborés.

Mettre en scène la découverte du territoire

Les vallées de l'Aron et de l'Alène constituent les principaux couloirs de communication, regroupant routes principales (RN 81 et RD 37), voies ferrées et canal du Nivernais. Ces axes donnent les principales perceptions de cette unité. Une attention particulière doit être portée sur la gestion des délaissés de ces infrastructures, car la croissance de la végétation a tendance à les isoler du reste du territoire et à cloisonner le paysage de la vallée de l'Aron. Des axes secondaires traversent les vallées et offrent une ambiance plus intime au contact de l'eau. Les nombreux événements qui animent les différents types de tracés méritent d'être mis en valeur : le franchissement de cours d'eau, les légers belvédères depuis les coteaux donnant des vues, les perspectives sur les fonds plats des vallées...

les actions

Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.
Se développer autrement que par l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire le long des routes.
Soigner les périphéries des villages : plantations, chemin de tour de village.
Respecter la hiérarchie des masses bâties et du clocher.
Soigner les aménagements et les accès aux exploitations agricoles.

Aménager les entrées de bourg avec simplicité pour marquer la transition de la route à la rue.
Trouver un vocabulaire simple mais de qualité pour les aménagements des espaces publics.
Préserver le cachet des places.
Valoriser le passage des cours d'eau dans les bourgs, en faire un élément structurant dans l'aménagement de l'espace public.
Révéler l'histoire et la qualité des aménagements passés : Saint-Honoré-les-Bains, Montambert.
Mettre en valeur les points en belvédère.

Gérer les haies hautes; privilégier les haies basses le long des routes.
Ouvrir des vues sur l'eau depuis les routes.
Gérer les espaces résiduels et les délaissés, le long des infrastructures : canal, voie ferrée, RD...
Dégager des arbres remarquables en lisière.
Ouvrir des vues aux abords de village.
Aménager les accès aux points en belvédère.
Soigner les aires d'arrêt.

Les composantes paysagères à valoriser

Silhouette
Entrée
Mur de pierre
Château
Cimetière

Entrée
Arbres d'alignement
Place arborée
Château

Aire d'arrêt
Pont
Point de vue



Les limites

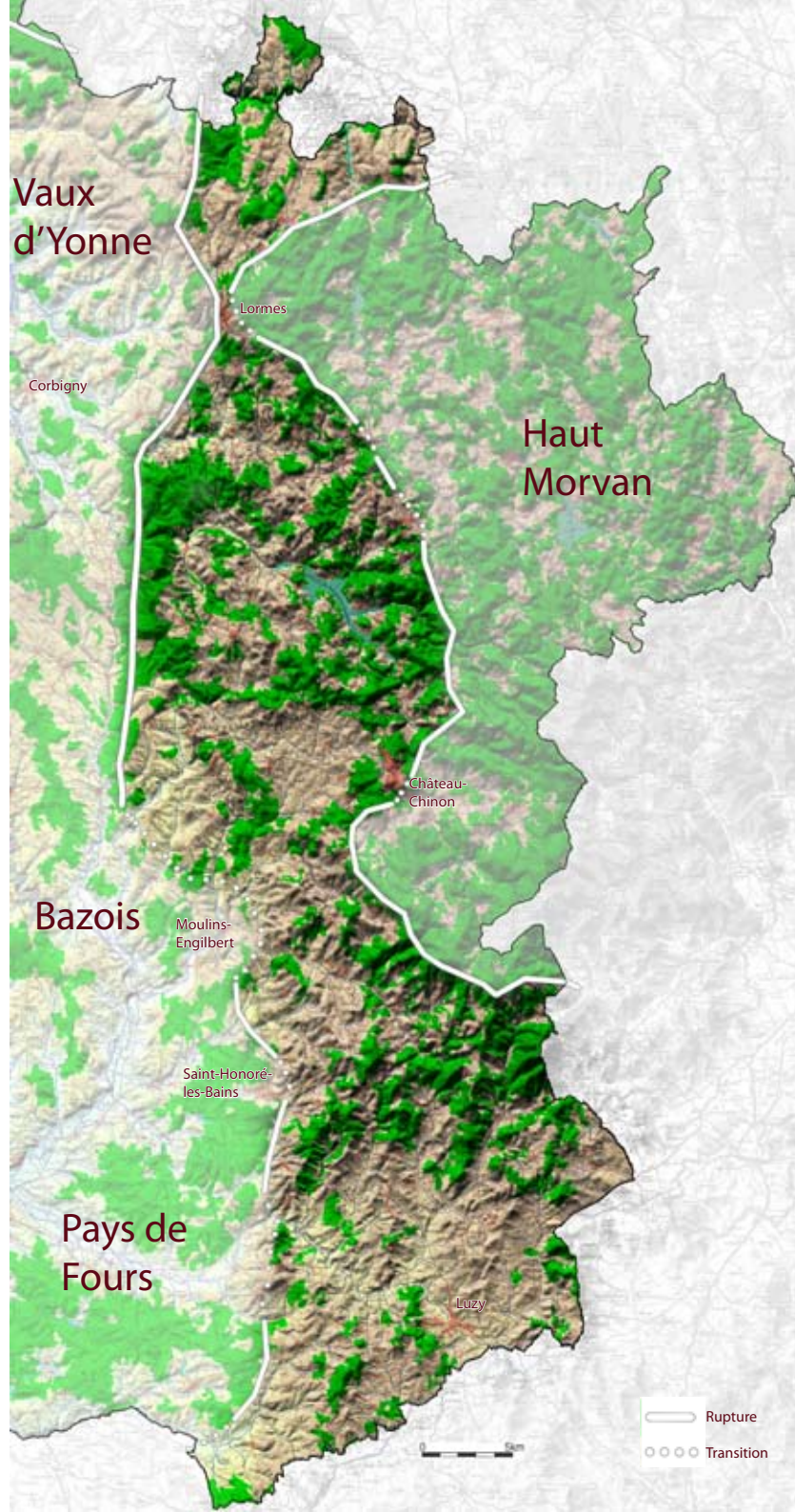
Le Bas Morvan borde les hauts reliefs boisés du Haut Morvan, effectuant une vaste transition avec les collines du Bazois ou les plateaux vallonnés boisés du Pays de Fours.

À l'est : Les sommets boisés du Haut Morvan forment une rupture dans le paysage et un contraste avec les piedmonts vallonnés bocagers.

À l'ouest : Les reliefs boisés des piedmonts du Bas Morvan tracent une limite forte, qui se transforme en transition plus douce à la faveur d'ouverture de collines bocagères avec le Bazois.

Au nord : Un paysage de terres calcaire de grandes cultures et de plateaux forestiers contraste avec les piedmonts du nord du Morvan.

Au sud : Un paysage vallonné, mais moins boisé, forme une transition avec des reliefs localement marqués succédant aux collines du Pays de Luzy.



Portrait

Le Bas Morvan

Forêts
Vallée
bocagère

Versant boisé
et bocager
Horizon
forestier

Collines

Bourg
Belvédère

Panorama



Adossé aux reliefs boisés du Haut Morvan, le Bas Morvan offre un paysage bocager et boisé entaillé de nombreuses vallées. Marigny-l'Église

Un paysage de piedmont adossé au Haut Morvan

Le Bas Morvan s'étire de la limite du Vézélien au nord du département jusqu'au Pays de Luzy au sud. Ce piedmont forme une large transition entre les paysages de collines bocagères du Bazois ou les forêts du Pays de Fours et les hauts reliefs du Morvan central. Ses limites sont bien marquées par la présence d'un relief plus chahuté souligné par la forêt, formant un contraste avec les paysages périphériques. Le Haut Morvan forme vers l'est une ligne de force plus sombre bien perceptible.

Un relief marqué où alternent prairies bocagères et forêts

Le Bas Morvan offre des paysages changeants. Le dénominateur commun est le relief qui s'affirme en montant vers le Haut Morvan. Certaines parties sont plus collinaires et régulières, ailleurs des vallées bocagères imposent une direction au paysage. La forêt et les petits boisements sont visuellement plus prégnants que dans les unités paysagères limitrophes, occupant souvent les pentes les plus fortes ou les crêtes.

Un paysage complexe, alternant belvédère et ambiance intime dans les fonds

Les variations constantes du relief et de la végétation créent un paysage changeant avec comme de point de repère les reliefs du Haut Morvan. Sur les hauteurs, des vues plus lointaines s'ouvrent fréquemment. Des belvédères, en particulier en périphérie de l'unité, offrent de vastes panoramas vers l'extérieur de l'unité ou sur les principales vallées et les lacs du Crescent et de Pannecièrre. Quelques vallées possèdent des versants structurés par une trame bocagère régulière et entretenue. Par endroits les haies bocagères et les boisements ferment les vues ce qui donne une tonalité plus intime au paysage. L'habitat est très dispersé. Fermes et hameaux ponctuent les versants, évitant généralement les implantations sur les fonds aux sols souvent humides.



Un paysage de piedmont bocager, adossé aux reliefs boisés du Haut Morvan. Avrée



De nombreuses routes en balcon offrent de larges vues sur les collines bocagères et les vallées. Chiddes



Des collines aux crêtes agricoles qui offrent de nombreux points de vue. Luzy



Plusieurs villages sont installés en hauteur, sur des éperons aux formes collinaires ou sur des cols dominant les vallées. Lormes



Le lac de Pannecièrre : un vaste miroir d'eau entouré de forêts. Chaumard

Composantes paysagères

Arbre isolé
Ferme
Haie haute
Haie basse



Cerisier isolé. Ternant



Arbre isolé en entrée de pré. Marigny-l'Eglise



Haie basse soulignant le relief. Saint-Martin-du-Puy



Haie basse accompagnant une route. Chougny

Chemin
Calvaire
Route en balcon



Belvédère de la chapelle du Banquet. Gacogne



Calvaire à la croisée de chemins. Ternant



Route en balcon. Chiddes

Lisière
Arbre remarquable
Belvédère



Silhouette villageoise. Préporché



Mail de tilleuls. Lormes



Mur de Granit. Lormes



Place minérale . Luzy

Silhouette
Entrée
Place arborée
Mur de pierre

Rivière
Pont
Lavoir
Lac



Ponceau. Gacogne



Lavoir. Gacogne



Berge ouverte. Chaumard



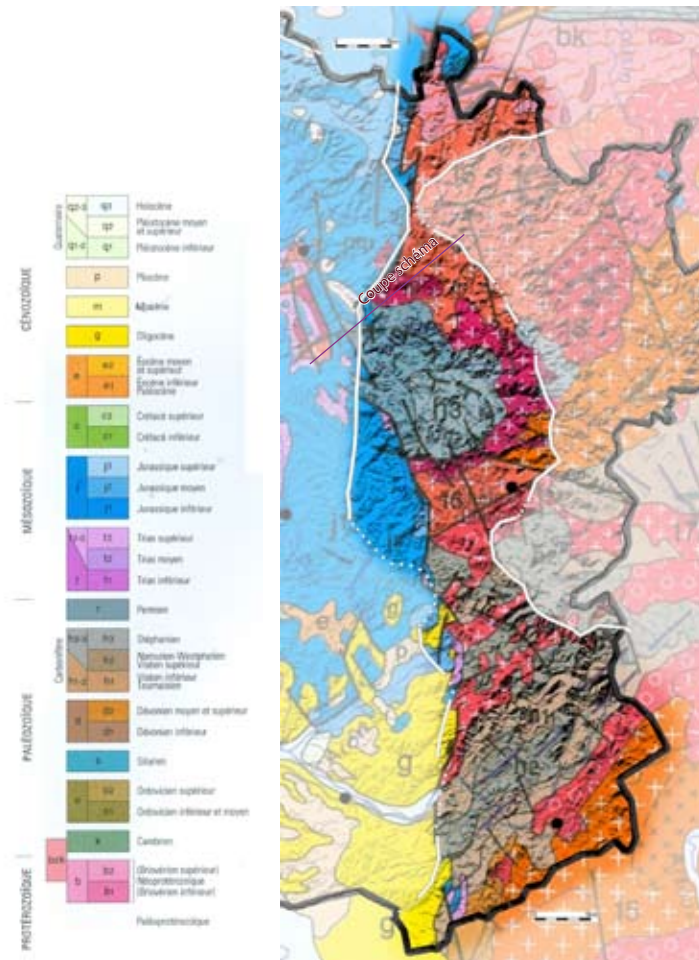
Berge boisée. Corancy



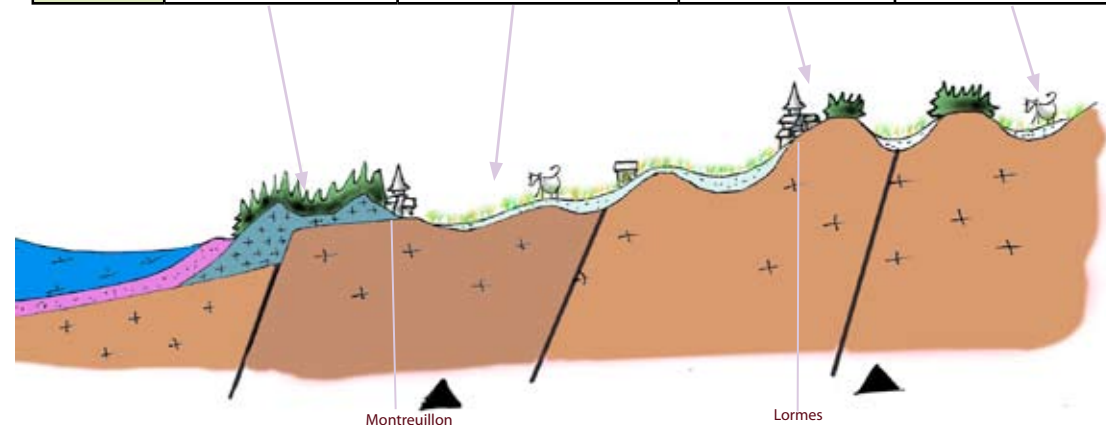
Géologie

Le Morvan a d'abord été une haute montagne, rabotée par l'érosion (dépôts sablo gréseux du Trias), puis noyée sous la mer au secondaire (marnes du Bazois, recouvertes des marnes et calcaires du Dogger). A l'ère tertiaire lors de l'émergence des Alpes, des fractures ont brisé et soulevé l'ancienne table et occasionné des épanchements de lave.

Le Bas Morvan correspond à la partie la moins rehaussée, autour des 300- 500m d'altitude. L'érosion a repris suite à ce « rajeunissement ». Quelques roches plus résistantes à l'altération se retrouvent parfois en périphérie du massif, soit issues d'un filon de lave volcanique jailli d'une faille bordière (rhyolites de Montreuillon), soit d'un refroidissement plus rapide du magma. Les tables de granite classique, plus altérables, ont été dégradées en croupes arrondies couvertes d'une arène sableuse, que l'érosion a fait glisser dans les creux, générant un paysage de buttes reliées par des « cuvettes » humides. Les sols y sont modérément acides, bien arrosés, favorables à l'herbage. Le gneiss, dans le secteur du lac de Chaloux, particulièrement altérable, a généré un paysage aux reliefs doux et aux sols plus épais, défrichés de longue date pour le labour et l'herbage.



Période géologique	ère primaire, permien	ère primaire, devonien inférieur.	ère primaire, carbonifère moyen et supérieur	ère quaternaire, holocène
roche	Rhyolite, roche cristalline très résistante	Gneiss, roche peu résistante	Granite à biotite (plus fertile), leucogranite (moins fertile), roches assez résistantes	Arène granitique
paysage	ligne de collines (vers Montreuillon) aux flancs abrupts en forêt.	plateaux bosselés en herbage maigre. Bocage de prés et de petits champs	collines douces reliées par des cuvettes plates humides en herbage maigre. bocage à petite maille coupé de petits boisements	cuvettes plates en herbage, prairies humides et friches à jonc reliant les collines
habitat	pas d'habitat	villages près des ruisseaux	Hameaux et villages perchés	pas d'habitat



Repères géographiques



De grands lacs de barrages stockent les eaux des rivières morvandelles. Lac de Pannecière-Chaumard



Conifères et feuillus contrastent sur les versants. Mt Beuvray Larochemillay



Les prés dominent dans les piedmonts du Morvan. Millay



Lormes, bourg en belvédère sur les franges du Bas Morvan

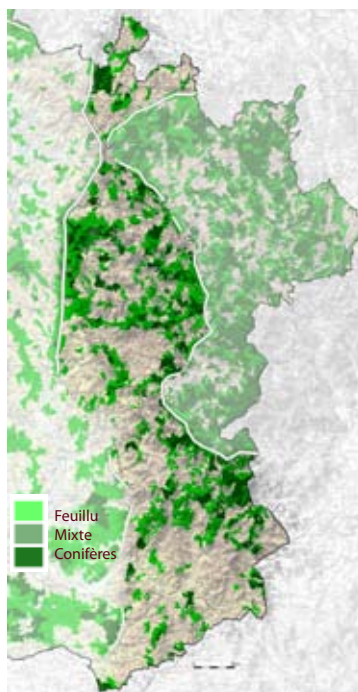
Relief et eau

Le Bas Morvan correspond à un relief de piedmont adossé aux sommets du Haut Morvan et descendant vers les dépressions périphériques. Compris entre 300m et 500m d'altitude en moyenne, il forme un paysage de collines et de petits monts déjà bien marqués. Ces piedmonts sont entaillés de plusieurs vallées, creusées par les nombreuses rivières nées dans le Haut Morvan, qui drainent le nord du territoire vers la Seine et le sud en direction de la Loire.



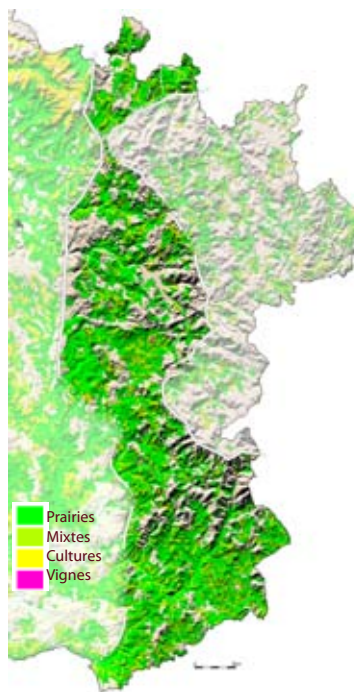
Forêt

Les forêts occupent tous les secteurs de reliefs et de pentes fortes. Elles sont composées pour l'essentiel de feuillus (chênes et hêtre au nord, chênes et châtaignier au sud) mais les conifères occupent également une place importante avec des plantations de douglas et d'épicéas. Il s'agit presque exclusivement de boisements privés.



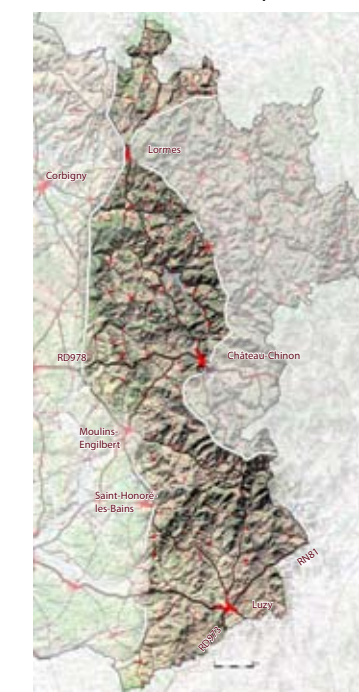
Agriculture

Le Bas Morvan constitue une région quasi exclusivement vouée à l'élevage bovin viande. Les prés dominent occupant pentes et vallées et exploitant des fonds souvent humides. Les cultures sont rares, limitées par les pentes et les sols, elles s'intercalent sur quelques terrains les moins pentus.



Routes et urbanisme

Les grands axes ont évité les reliefs du Morvan à l'exception de la RD978 reliant Nevers à Autun. Au sud du massif, Luzy voit converger plusieurs routes importantes : RN81 et RD973 reliant vers Decize, Bourbon-Lancy ou Autun. L'habitat est très dispersé avec de nombreux hameaux et écarts. Les bourgs sont souvent implantés en hauteur (Lormes, Château-Chinon) les situations en fond de vallée restant plus rares (Luzy).



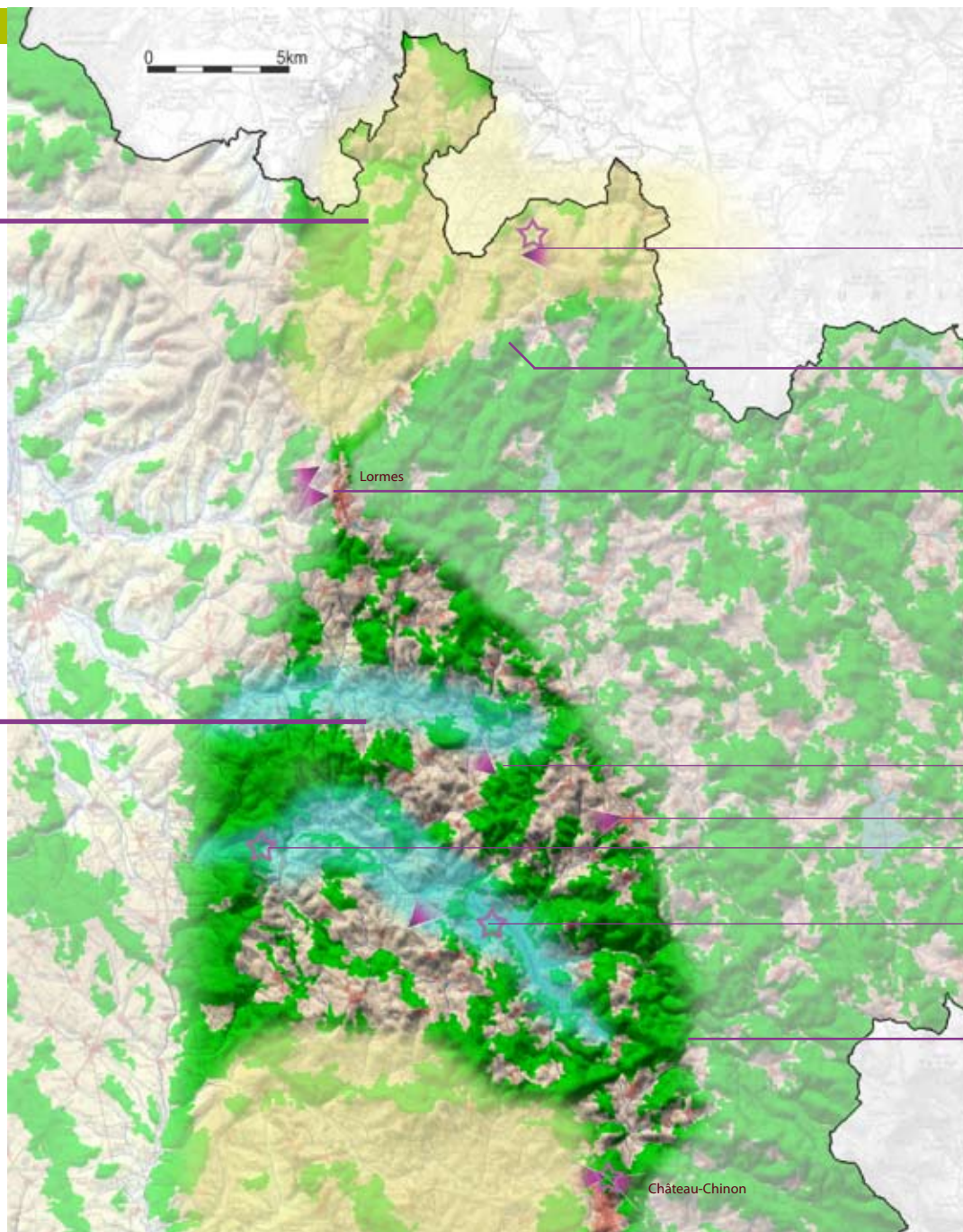
Sous unités (partie nord)

Le Piedmont nord

Un piedmont limité par une marche boisée au sud
 Des vallées profondes
 Des collines amples tout en courbes
 Un bocage régulier et graphique
 Des crêtes non boisées, dégagées et ouvertes
 Des fonds de vallons plus réduits
 Un réseau sinueux de cours d'eau secondaires
 Des hameaux en belvédère et en covisibilité dans la vallée du Chalaux

Les vallées de l'Yonne et de l'Anguisson

Un relief boisé qui sépare les vallées du Bazois
 Des vallées-couloirs asymétriques
 Des crêtes boisées qui bordent les vallées
 Des vallons bocagers ouverts
 Des vallées en deux parties, l'une ouverte et bocagère, l'autre plus boisée
 Des vallons affluents donnant accès aux vallées
 Des fonds agricoles ouverts
 Des routes en belvédère
 Des routes qui suivent le fond de la vallée
 Un habitat de coteau



Le lac du Crescent dans la vallée du Chalaux offre un paysage très structuré par le réseau dense de haies basses bien taillées qui entoure un petit parcellaire en lanières, parallèle aux courbes de niveaux.

Au Nord-Est de Lormes, une marche boisée marque la fin du piedmont et l'entrée dans le Haut Morvan.

Lormes implanté en belvédère, dont l'église domine le Bazois.

Belvédère de la chapelle du Banquet

Belvédère d'Ouroux-en-Morvan

Les gorges de l'Yonne, la rigole de l'Yonne et ses ouvrages

Le lac de Pannecièr-Chaumard forme une étendue lumineuse, à la fois large et longue, encaissée dans un relief profond, avec des bras se prolongeant dans des vallées étroites

Le coteau nord de la vallée de l'Yonne constitue une barrière visuelle vers les vallées de l'Anguisson ou du Chalaux

Sous unités

Le piedmont Nord

Un ados boisé en surplomb

Vers le sud, le piedmont nord est adossé à une barrière forestière bien visible qui marque le passage au Haut Morvan. Depuis ce piedmont, des points en belvédère donnent de larges vues vers le nord, permettant de percevoir les changements successifs du paysage depuis les contreforts du Morvan, jusqu'aux plateaux de grandes cultures de l'Avallonnais.

Un doux paysage de collines

D'amples collines de prairies aux courbes soulignées par le maillage de haies, régulier et entretenu, offrent un paysage bien lisible. Le bocage prend ici un aspect graphique remarquable. De larges points de vue successifs s'ouvrent à la faveur des nombreuses crêtes dégagées occupées par les prairies. Les fonds des vallons offrent en complément des ambiances plus intimes. Les haies basses laissent entrevoir les nombreux hameaux éparpillés, ce qui renforce l'impression de paysage habité. Plusieurs villages sont installés en hauteur, sur des éperons aux formes collinaires ou sur des cols dominant les vallées.

Des vallées profondes typiques

Plusieurs vallées, descendant du Haut Morvan, traversent le Piedmont nord. En marge du département de la Nièvre, la vallée de la Cure se caractérise par un fond secret arboré et des hauts de coteaux bocagers. La vallée du Chalaux, avec le lac du Crescent, est plus régulière et ordonnée avec ses lignes de haies parallèles aux courbes de niveau, entourant des prés en lanières. Dans ce paysage tout en belvédère, les hameaux en covisibilité se répendent.



La vallée du Chalaux présente un paysage bocager ouvert. Marigny-l'Eglise

Les vallées de l'Yonne et de l'Anguisson

Deux longues vallées bien lisibles au paysage vallonné, bocager et boisé.

Ces deux vallées forment des couloirs bocagers bien lisibles, aux horizons forestiers. L'entrée dans les vallées s'effectue toujours à travers la forêt, tant depuis l'amont que depuis l'aval où un relief forestier referme les vallées et forme une coupure nette avec le Bazois.

Par endroits, les boisements occupent plus fortement l'espace, refermant ponctuellement la vallée qui devient alors plus intime.

La vallée de l'Yonne, ample et asymétrique

Cette vallée revêt plusieurs visages, mais le point commun reste la présence d'un coteau nord qui forme une ligne de force, au relief plus élevé. Ce coteau est entaillé de multiples vallons qui offrent des vues parfois lointaines sur la vallée. L'ouest de la vallée, se distingue par un fond plat agricole ouvert qui contraste avec les coteaux plus touffus, boisés et bocagers. La rigole de l'Yonne apporte une touche originale par ses ouvrages qui se jouent du relief. A l'est, la vallée est plus boisée sur les coteaux comportant des clairières avec des hameaux. Le fond est dédié en totalité au réservoir de Pannecièrre qui forme un immense miroir d'eau singulier.

La vallée bocagère et boisée bien lisible de l'Anguisson

Tout comme la vallée de l'Yonne, un des deux coteaux affirme la présence de la vallée par sa hauteur plus importante. Les coteaux sont couverts d'un bocage semi-ouvert, entrecoupé de petits boisements. Les crêtes forestières cadrent la vallée, lui donnant une direction bien lisible. Les hameaux implantés sur les versants exposés au sud, sont visibles de loin et donnent une impression de paysage habité. De nombreuses routes en belvédère permettent de découvrir, depuis les versants, la vallée au paysage bocager. Entre Vauclay et Précý, la vallée se referme sous les boisements et devient plus encaissée.



La vallée de l'Yonne forme une large vallée bocagère aux crêtes boisées. Montigny-en-Morvan

Sous unités (partie sud)

Au Pied de Château-Chinon une côte boisée délimite un paysage de collines bocagères qui rappelle le Bazois.

Le Piedmont ouest

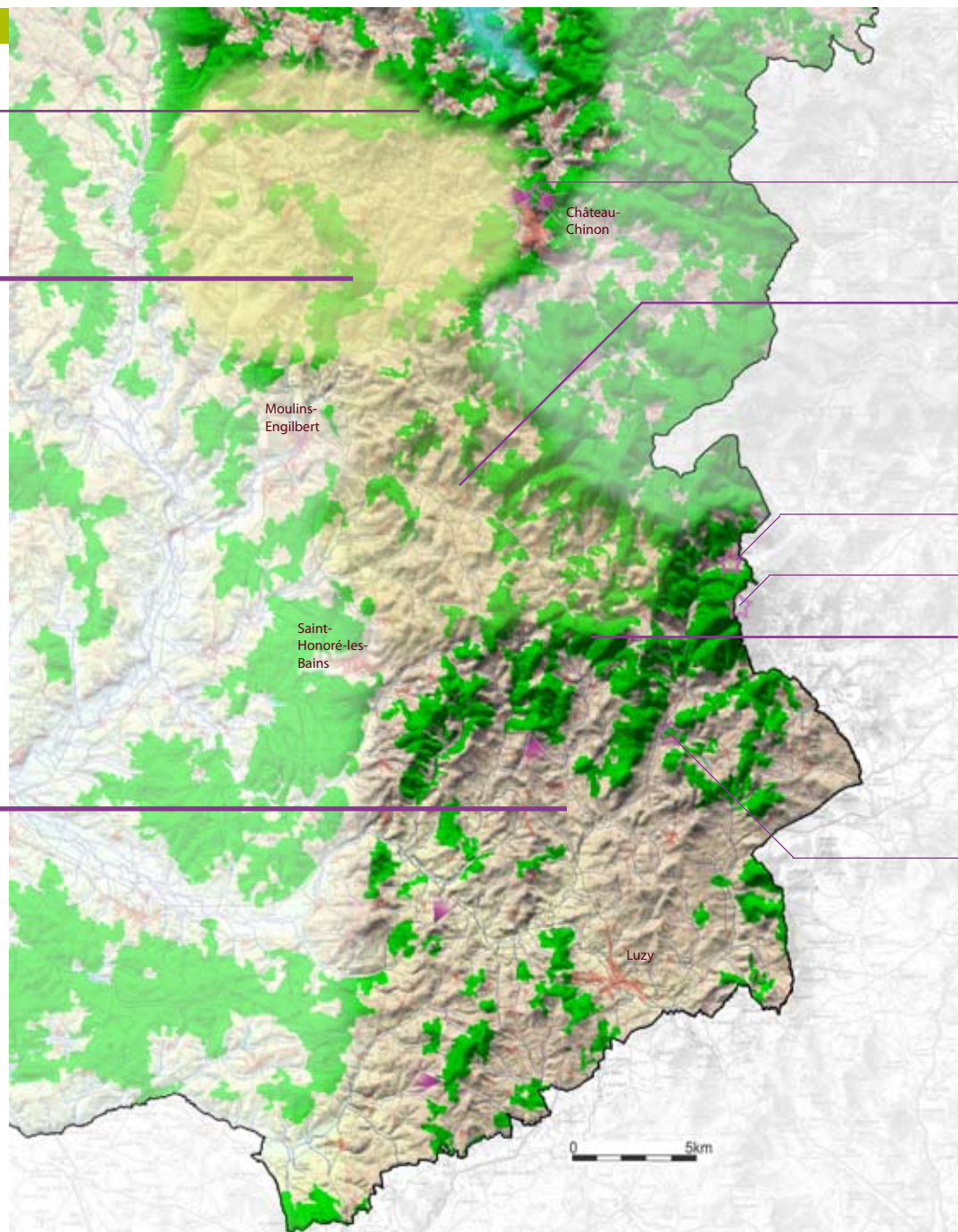
Une vaste étendue de collines bocagères sous Château-Chinon
Des collines ponctuées d'arbres isolés
Un réseau de petites vallées et vallons
Des villages belvédères

La vallée de la Dragne, porte d'entrée vers le Haut Morvan
Une vallée amont montagneuse avec le cirque de Villapourçon
Des routes et des hameaux en belvédère
Des versants bocagers en vis-à-vis
Une route en fond de vallée
A l'aval, une vallée ouverte entourée de collines bocagères

Le Pays de Luzy

Au nord, des vallées adossées à un fort relief boisé
Des vallées amont étroites et forestières
Des routes et un habitat en belvédère
Des fonds fermés par la végétation
A l'aval des vallées bocagères
Des crêtes ouvertes
Des châteaux et des domaines

Au sud un piedmont bocager
Des fermes dispersées sur les versants
Un bocage soigné et régulier
Des haies qui accompagnent les routes
La ville de Luzy et son réseau routier en étoile au fond d'une cuvette



Belvédères de Château-Chinon

La vallée de la Dragne est très contrastée entre le cirque de Villapourçon aux ambiances de haute vallée montagnarde et la vallée bocagère au niveau d'Onlay.

Le col de l'Echenault

Le Mont Beuvray forme un repère visuel

Une ligne de reliefs forestiers isole le pays de Luzy du reste du Bas Morvan

L'éperon de Larochemillay

Sous unités

Le Piedmont ouest

Une succession de reliefs collinaires et de vallées encaissées

Sur cette frange ouest du Haut Morvan, le paysage prend tour à tour différents visages contrastés : tout d'abord des collines douces et bocagères, puis des vallées amples bien lisibles, ou bien plus encaissées et boisées. Certaines forment des portes d'entrée dans les reliefs du Haut Morvan boisé qui domine en toile de fond dans le paysage.

Une vaste étendue de collines bocagères sous Château-Chinon

Entre Tamay-en-Bazois, Moulins-Engilbert et Château-Chinon, s'étend un paysage collinaire régulier (250 à 300 m d'altitude) entrecoupés de petites vallées, qui forme une transition avec le Bazois, plus doux et cultivé. Des boisements occupent le plus souvent les points hauts, mais plusieurs bourgs et villages perchés offrent de beaux belvédères : Ste-Péreuse, Dun-sur-Grandy, Château-Chinon. De petits cours d'eau discrets sillonnent ce secteur, avec parfois un coteau plus accentué comme dans la vallée du Veynon. La maille bocagère s'accompagne d'arbres isolés. Les hameaux, fermes ou châteaux isolés ponctuent les vues.

La vallée de la Dragne : une porte d'entrée dans le Morvan

Cette vallée constitue un axe d'entrée dans le Haut Morvan en se faulant entre les reliefs boisés. La RD18 qui la suit sur une bonne partie favorise cette perception. La vallée de la Dragne présente un paysage ouvert, bien lisible. Sa partie amont s'inscrit dans un vaste cirque cerné de hauts sommets boisés entourant un fond vallonné bocager sculpté par la Dragne et ses petits affluents. La basse vallée se fond dans un paysage de collines bocagères ondulées, en perdant son effet de couloir en raison de nombreux ruisseaux affluents qui entaillent ses coteaux. Les fermes et les hameaux sont visibles de loin et donnent à ce secteur l'image d'un territoire habité et vivant.



La vaste étendue de collines bocagères et boisées vue depuis le belvédère du calvaire. Château-Chinon

Le Pays de Luzy

Au nord, des vallées adossées à un fort relief boisé

Entre Saint-Honoré-les-Bains et le Mont Beuvray, des reliefs boisés forment une barrière pouvant atteindre une altitude de 500 mètres, ce qui les rend bien perceptibles. Plusieurs vallées encaissées s'y adossent, descendant vers le piedmont sud du Pays de Luzy. A leur amont, les vallées forment des sillons étroits, avec des coteaux boisés aux pentes fortes et des fonds fermés par la végétation. L'habitat s'est implanté sur le haut des versants ou des cols. A l'aval le relief s'adoucit, la forêt laisse progressivement la place aux prairies bocagères. Les villages se sont implantés aussi bien sur les crêtes dégagées qu'en pied de coteaux. Les domaines et les châteaux apparaissent de nouveau.

Un paysage structuré par de douces collines régulières

Les collines offrent de douces ondulations, qui se répètent au loin, donnant au paysage une grande homogénéité. L'échelle du paysage est de ce fait confortable. Il y a une certaine ampleur, donnée par des belvédères aux vues lointaines, tout en ayant des premiers plans bien définis qui donnent des repères. Les hameaux ou les fermes isolés ponctuent le paysage lui donnant un caractère habité et géré.

Un bocage soigné très graphique

Les haies de différentes tailles, ponctuées de grands arbres, soulignent les courbes de ce doux relief. Ces lignes plantées s'étirent de colline en colline guidant harmonieusement le regard au loin et en soulignent la profondeur. Le maillage des haies donne une dimension particulière à ce paysage en s'étendant tel un filet régulier, qui donne aux lieux un aspect graphique remarquable. Le haut des collines reste souvent dégagé ce qui favorise les vues lointaines, les fonds sont plus arborés et intimes, mais l'eau reste peu visible.



Adossé à un relief boisé, le piedmont est animé de collines bocagères descendant vers le sud. Chiddes

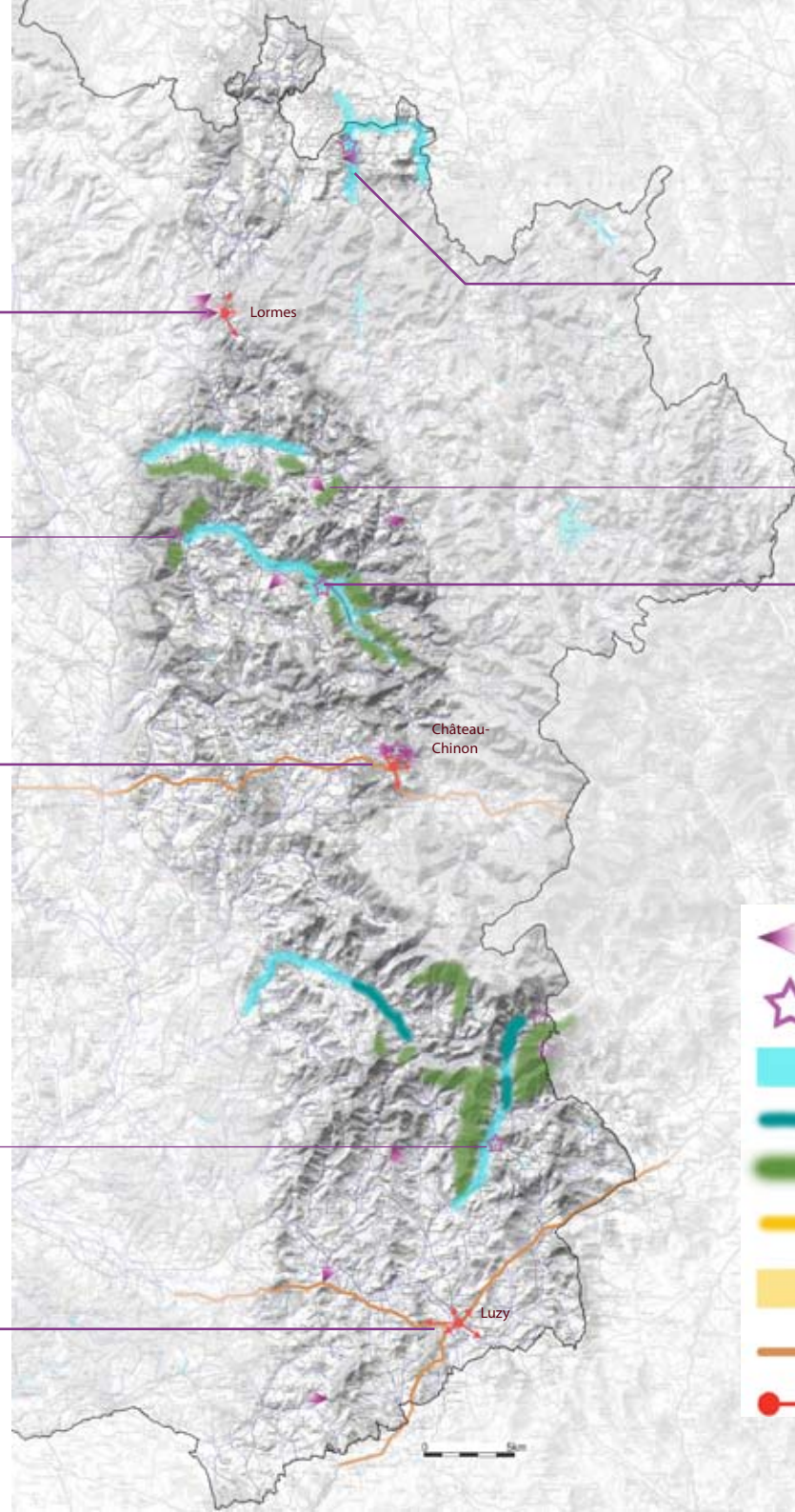
Lormes : Maîtriser l'étalement urbain linéaire le long des routes. Soigner les accès du belvédère de la Justice. mettre en valeur le belvédère de l'église.

Mettre en valeur les gorges de l'Yonne et la rigole

Château-Chinon : Maîtriser l'étalement urbain linéaire le long des routes. Limiter les enseignes en entrée de bourg. Mettre en valeur les deux belvédères par un aménagement soigné des accès et des abords.

Mettre en valeur l'éperon de la Rochemillay

Luzy : Maîtriser l'étalement urbain linéaire le long des routes. Soigner les entrées de bourg.












Localisation

Lac du Crescent : maintenir le petit parcellaire en lanière avec ses haies basses qui fait tout le charme des versants bocagers du lac.

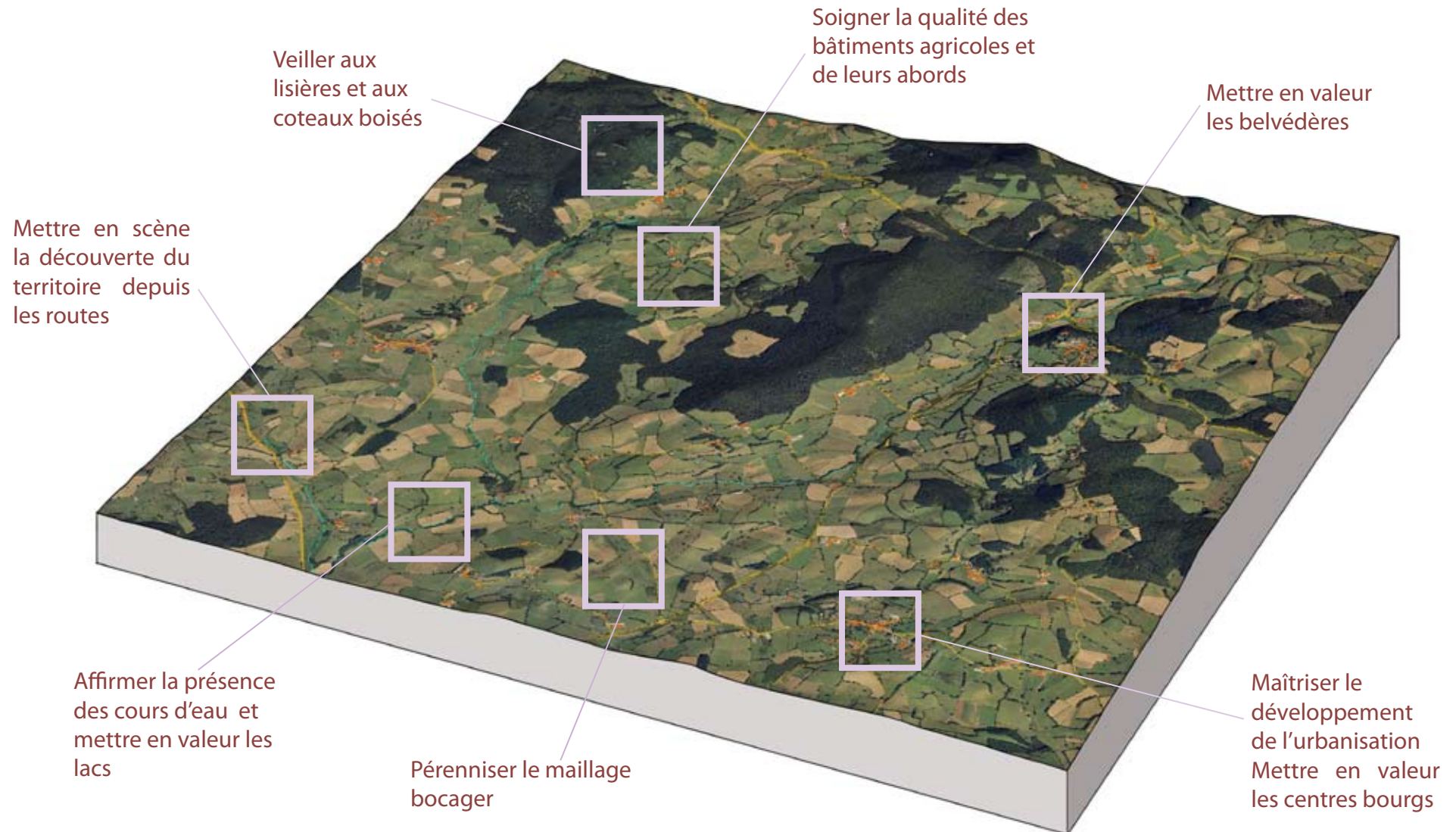
Mettre en valeur les accès au belvédère de la Chapelle du Banquet

Lac de Pannecière : préserver les berges non boisées qui apportent de la lumière. Soigner la qualité des aménagements routiers et hydrauliques. Maîtriser l'urbanisation touristique des hameaux proches du lac.

-  Belvédère à maintenir ou à mettre en valeur
-  Site à mettre en valeur
-  Maintenir l'ouverture du fond de vallée, cours d'eau à mettre en valeur
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Soigner l'impact paysager de la gestion forestière. Versant très visible.
-  Gérer et préserver le petit parcellaire des coteaux
-  Maintenir une diversité paysagère dans les espaces ouverts
-  Soigner le paysage perçu depuis les axes principaux
-  Maîtriser les extensions bâties

Enjeux

Les enjeux paysagers du Bas Morvan





Gacogne

Eviter l'enrésinement complet des parcelles foncières afin d'adoucir le contraste entre feuillus et conifères



Larochemilly

Les coupes à blanc laissent une ambiance de chantier



Empury

Un mélange d'essences harmonieux entre feuillus et conifères

Veiller aux lisières et aux coteaux boisés



Millay

La disparition des haies au profit de grandes parcelles ou de clôtures barbelées banalise le paysage



Lormes

Des fonds de vallées pentus qui tendent à s'enfricher

Pérenniser le maillage bocager



Corancy

Soigner la qualité des aménagements aux abords des ouvrages d'art hydrauliques ou routiers



Chaumard

Maintenir des berges en prairies qui apportent de la lumière au bord du lac

Affirmer la présence des cours d'eau et mettre en valeur les lacs



Semelay

Dans les vallées, la covisibilité entre les versants exige de soigner les abords et l'architecture des fermes



Avrée

Eviter les implantations de bâtiments qui masquent la silhouette du village



Chiddes

Une entrée de ferme soignée mise en valeur pas une haie taillée

Soigner la qualité des bâtiments agricoles et de leurs abords

Enjeux

Les enjeux

Veiller aux lisières et aux versants forestiers

De nombreux versants boisés sont très visibles dans le paysage et de très loin. C'est le cas dans les vallées et plus encore aux abords des lacs où le miroir d'eau accentue l'impact visuel des coteaux. Leur gestion a donc un fort impact paysager. L'assouplissement des limites entre les parcelles de feuillus et de conifères évite la constitution d'un patchwork artificiel aux formes géométriques. De même la gestion des lisières forestières le long des routes doit chercher à éviter de constituer des murs végétaux trop opaques ou uniformes afin de conserver un paysage attractif.

Pérenniser le maillage bocager

Le Bas Morvan est riche d'un maillage de haies bocagères particulièrement bien entretenues. Leur aspect graphique souligne le relief chahuté de collines et de vallées. Mais certains secteurs voient la création de très grandes parcelles de prés, où arbres et haies ont tendance à disparaître. Les jeunes arbres sont rares dans les parcelles ou dans les haies. Les arbres isolés sont majoritairement âgés et mériteraient d'être renouvelés. Une attention particulière est nécessaire pour le maintien du bocage et la conservation de la richesse et de l'attrait indéniable de ces paysages.

Affirmer la présence des cours d'eau, maintenir l'ouverture des vallées et mettre en valeur les lacs

Les petits cours d'eau entre les collines restent discrets. Certaines vallées ont tendance à se fermer par endroits. Le patrimoine hydraulique des vallées et des lacs (rigole de l'Yonne, ponts, barrages) mérite une mise en valeur par un aménagement et un entretien plus soigné. A une échelle plus restreinte, l'entretien des ruisseaux, leur accessibilité, le maintien de ponts en pierre, la gestion des fonds et des ripisylves ... participent à produire un paysage attractif. Cela vient également appuyer la démarche Trame Bleue/ Trame Verte des liaisons écologiques.

Soigner la qualité des bâtiments agricoles et de leurs abords

Les fermes, souvent en position dominante sur les versants ou sur les collines bocagères, sont visibles de loin. Les nouveaux bâtiments agricoles sont en rupture avec les bâtiments anciens de part leur volumes, leur matériaux ou bien leur couleur, en raison des mises aux normes ou de l'évolution des techniques. Leur qualité architecturale et l'aménagement de leurs abords ont une grande importance dans le paysage.

les actions

Privilégier des boisements feuillus ou mixtes sur les versants les plus visibles.
Eviter un mitage du manteau forestier suite aux coupes à blanc suivies d'un enrésinement.
Maintenir des lisières forestières de qualité le long des chemins et des routes.
Gérer les abords des boisements pour éviter les friches qui gommement les limites franches.

Replanter des arbres le long des chemins ruraux.
Remailler les prairies par des haies vives en cas d'ouverture trop importante.
Soigner l'entretien des haies.
Inclure des arbres de haut jet dans les haies.

Eviter la fermeture paysagère des hautes vallées et des bords de lacs.
Valoriser le passage des cours d'eau dans les bourgs, en faire un élément structurant dans l'aménagement des espaces publics.
Gérer la ripisylve pour signaler l'eau.
Mettre en valeur les points de vue sur la vallée.
Aménager les abords des lacs en évitant une artificialisation du site.
Améliorer les abords des barrages.

Eviter les implantation en crête.
Privilégier des bâtiments de teinte sombre.
Fractionner les volumes.
Soigner l'entrée de la ferme.
Replanter des arbres fruitiers ou des haies en périphérie des bâtiments.

Les composantes paysagères à valoriser

Lisière
Arbre remarquable
Futaie jardinée
Boisement mixte

Arbre isolé
Haie haute
Haie basse
Chemin bocager

Couloir de prés
Haie
Ripisylve
Rivière
Pont
Lavoir

Silo
Bâtiment
Ferme isolée
Entrée



Chiddes

Les arbres dégagés en lisière animent ce carrefour forestier



Larochemillay

Soigner les premiers plans en bordure des routes en balcon : déplacer les réseaux de l'autre côté de la route, tailler la haie



Dun-sur-Grandy

Mettre en valeur les petits éléments de patrimoine

Mettre en scène la découverte du territoire



Château-Chinon

L'accès au belvédère du calvaire : un accès masqué derrière des haies de thuya et des espaces en friches



Lormes

Une promesse à tenir...



Avrée

Maintenir les vues par une gestion de la végétation

Mettre en valeur les belvédères



Château-Chinon

Maîtriser l'étalement du bâti, promouvoir un habitat plus dense



Châtin

Maîtriser le mitage des chalets près du lac de Pannecièrre

Maîtriser le développement de l'urbanisation



Château-Chinon

Maîtriser les enseignes et l'affichage touristique



Blismes

Aménager les places publiques pour créer des lieux de convivialité



Luzy

Un traitement minéral simple mais de qualité

Mettre en valeur les centres bourgs

Enjeux

Les enjeux

Mettre en scène la découverte du territoire

Les routes principales du Bas Morvan offrent des itinéraires pittoresques avec en toile de fond les reliefs du Haut Morvan. Les petites routes permettent une découverte intime des fonds de vallée, des bords de lac ou des collines bocagères. Les nombreux événements et les séquences qui animent les différents types de tracés méritent d'être entretenus et mis en valeur : franchissement d'un col ou d'un cours d'eau, calvaires, points de vue sur les vallées ou les villages, traversées de vallée, points d'arrêts, gestion des haies sur les circuits en belvédère...

Valoriser les points en belvédère

Le Bas Morvan offre de nombreux points de vue remarquables, souvent orientés vers les unités paysagères voisines. Il présente également des covisibilités importantes depuis les coteaux des vallées. Certains points stratégiques de compréhension du territoire sont situés dans les bourgs comme à Château-Chinon ou Lormes. Ces sites en belvédère et leurs accès méritent une mise en valeur soignée.

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Les nombreux belvédères et vastes panoramas rendent très sensible la perception de l'urbanisation. Sur les coteaux ou les crêtes, les villages et les hameaux sont visibles de loin et sont parfois en covisibilité d'un versant à l'autre. Les principaux bourgs (Luzy, Château-Chinon ou Lormes) se sont étalés par une urbanisation linéaire le long des axes routiers et par un éparpillement des constructions qui banalise les paysages. Le positionnement des extensions urbaines mérite une attention particulière afin de respecter la hiérarchie des masses bâties, le maintien de la silhouette groupée du village, la qualité des liaisons avec l'existant, garants d'une qualité paysagère.

Mettre en valeur les centres bourgs

A l'entrée du bourg, la route se termine et fait place aux rues et aux places dont la qualité d'aménagement est importante pour l'image du bourg et le cadre de vie des habitants. L'évolution du village ou la construction de nouveaux équipements nécessite une réflexion d'ensemble. L'enjeu est de préserver ce qui a une valeur et de trouver une nouvelle harmonie avec les aménagements envisagés. La topographie prononcée restreint parfois les espaces publics mais elle offre également des situations en belvédère, parfois au pied de l'église, qui constituent des potentialités d'aménagement à valoriser.

les actions

Les composantes paysagères à valoriser

Dégager des points de vue sur l'eau.
Gérer les haies en bordure des itinéraires en balcon pour ouvrir des vues.
Soigner les abords des ponts (dégager la végétation, créer des aires d'arrêts).
Dégager des arbres remarquables en lisière.
Ouvrir des vues aux abords de village.
Soigner les aires d'arrêt.

Route en balcon
Lisière
Haie basse

Maintenir les vues par une gestion de la végétation.
Aménager les accès aux belvédères.
Trouver des aménagements adaptés à chaque point de vue (mobilier, parapet...).Soigner la qualité des premiers plans.

Point de vue
Aire d'arrêt
Table d'orientation

Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.
Se développer autrement que par l'étalement urbain.
Maîtriser l'urbanisation linéaire.
Soigner les périphéries des villages : plantations, chemin de tour de village.
Restaurer l'habitat ancien isolé.
Retrouver la place du cours d'eau dans les villages et les bourgs.

Silhouette
Clocher
Entrée
Rue

Aménager les entrées de bourg avec simplicité pour marquer la transition de la route à la rue.
Redynamiser l'habitat en centre bourg.
Préserver le cachet rural des places. Trouver un vocabulaire simple mais de qualité pour les aménagements des espaces publics.
Gérer et renouveler les alignements et les mails de tilleuls.
Valoriser les espaces publics et les belvédères.

Place arborée
Mur de pierre
Château
Cimetière



Les limites

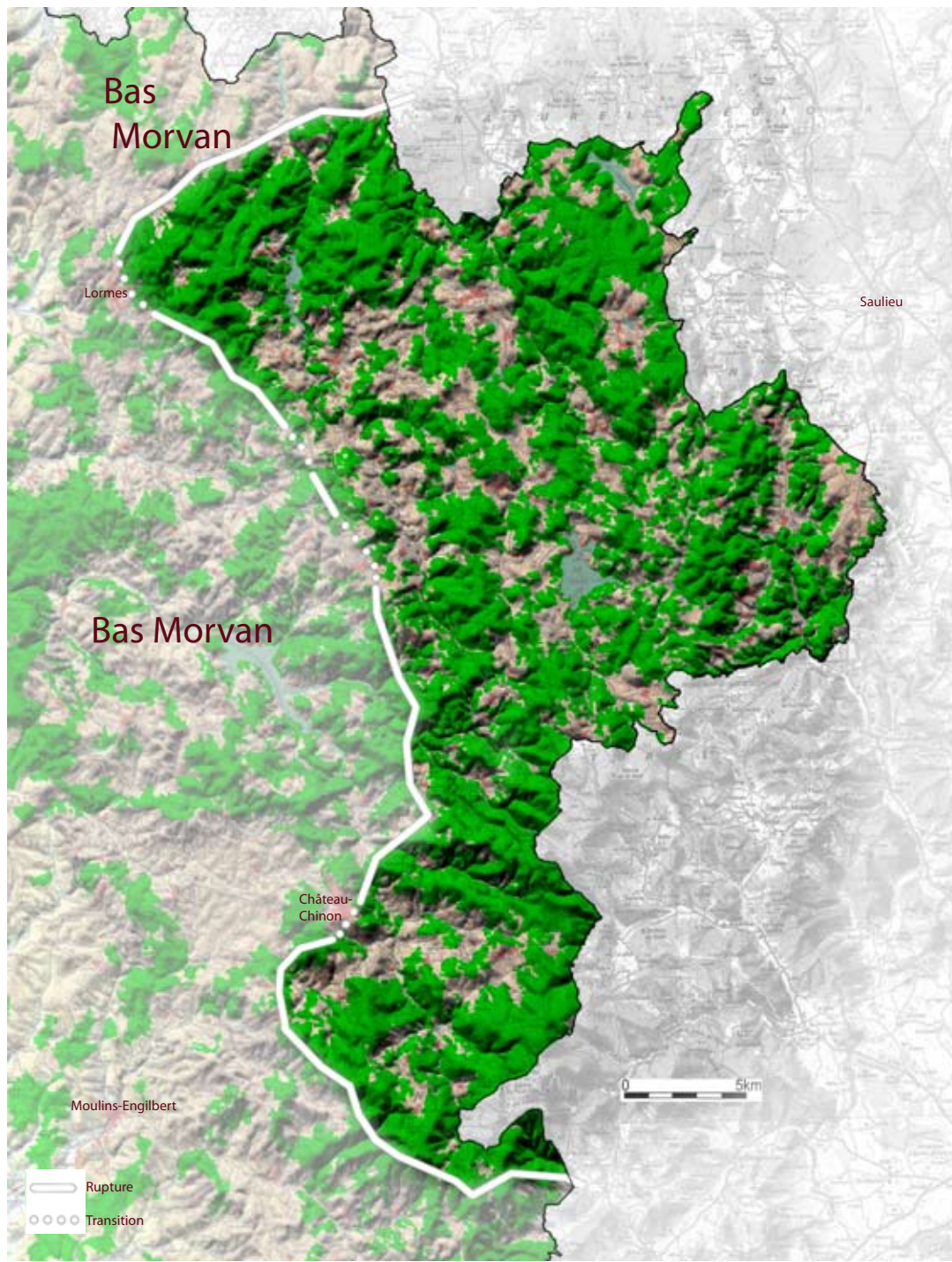
Le Haut Morvan s'étend à l'est du département au-delà de la limite administrative.

A l'est : il n'y a pas de rupture avec les départements voisins, le Haut Morvan se prolonge. La dominante boisée persiste dans le paysage sur les franges du département de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire.

A l'ouest : Le Haut Morvan est bordé sur toute sa façade ouest par un paysage de piedmont, formé de collines bocagères et de vallées boisées. Une limite nette, donnée par des reliefs boisés, s'impose dans le paysage et marque le passage au Bas Morvan.

Au nord : Le Haut Morvan présente une marche boisée qui forme une limite forte en venant du piedmont nord.

Au sud : Les sommets boisés du Haut Morvan dominent le pays de Luzy.



Portrait

Le Haut Morvan

Massif
forestier

Clairières

Sommets
forestiers

Collines
bocagères



Le Haut Morvan alterne des sommets forestiers, des collines bocagères et des fonds humides. Hameau de Porcminion,

Cuvettes

Prairies

Bois

Etangs

Rivières

Un paysage forestier et de clairières, aux horizons limités

Depuis les piedmonts, le Haut Morvan forme une limite boisée bien lisible qui forme une porte. Une fois à l'intérieur du Haut Morvan, les horizons restent limités. Les traversées forestières, mènent à des clairières qui se succèdent, tel un parcours labyrinthe et cloisonné où les repères sont rares. Quelques clairières perchées sur un relief, donnent de rares crêtes dégagées à l'est de Brassy. Mais la plupart sont encaissées au sein de petits cirques boisés. Ces clairières de prairies, souvent autour d'un hameau, offrent des respirations lumineuses qui contrastent avec les reliefs boisés sombres qui les dominent. Depuis les points hauts, les rares vues plus lointaines s'ouvrent sur une nappe forestière, patchwork de feuillus et de conifères.

Des vallées, tantôt profondes et secrètes, parfois ouvertes et peu marquées

Au sein de cet univers boisé, quelques événements localisés apparaissent. Des vallées forestières, forment des sillons verts qui entaillent le relief (vallée de la Cure...). Les coteaux aux fortes pentes et le fond fermé

laissent peu de place pour percevoir la rivière. D'autres vallées, plus ouvertes, telles les vallées du Cousin et du Chalaux, se fondent dans des paysages de collines. La direction de ces vallées n'est alors visible que sur de courtes distances. Elles sont animées par la présence de lacs (Saint-Agnan, Chaumeçon, les Settons) qui constituent des lieux singuliers, pour une fois bien identifiables.

Des collines et des cuvettes sans repère

La forêt laisse progressivement place, notamment vers Brassy ou Arleuf, à un paysage de collines bocagères et boisées et de cuvettes. Quelques crêtes boisées guident le regard, mais ce paysage bosselé ou en creux offre peu de repères malgré une ouverture relative des vues. Le tracé des routes varie, traversant des éléments répétitifs du paysage. Du coup la lecture des paysages s'attache plus au contraste entre l'ombre et la lumière, et au dessin des prés, des friches ou des petits boisements. L'eau se signale plutôt par la présence de fonds humides ponctués de joncs que par les petits ruisseaux qui restent peu visibles, bien que nombreux.



Quelques clairières en crête permettent de se repérer au sein d'un paysage très forestier. Dun-les-Places



De nombreuses vallées présentent des séquences très encaissées et boisées. Vallée du Ternin, Alligny-en-Morvan



Les vallées imposent rarement une direction évidente au paysage. Leur lecture est souvent troublée par les boisements ou de brusques bifurcations. Saint-Brisson



Un paysage formé d'une succession de collines et de cuvettes à fond humide. Brizon, Brassy



De grands lacs de barrage ouvrent un miroir lumineux au sein de vallées forestières. Montsauche-les-Settons

Composantes paysagères

Haie basse
Arbre isolé
Hameau



Arbre isolé et haie basse. Brassy



Mur de pierre. Brassy



Hameau . Brizon, Brassy

Sous-bois
Lisière
Route forestière
Chemin



Route forestière. Saint-Agnan



Route forestière. Glux-en-Glenne



Table d'orientation. Gouloux



Chemin creux balisé. Brassy

Clocher
Silhouette
Entrée
Place arborée



Silhouette et clocher. Corancy



Entrée de bourg. Alligny-en-Morvan



Place arborée. Arleuf

Etang
Barrage
Rivière
Pont



Pont de pierre. Alligny-en-Morvan



Barrage. Montsauche-les-Settons



Etang. Saint-Brisson



Lavoir. Alligny-en-Morvan

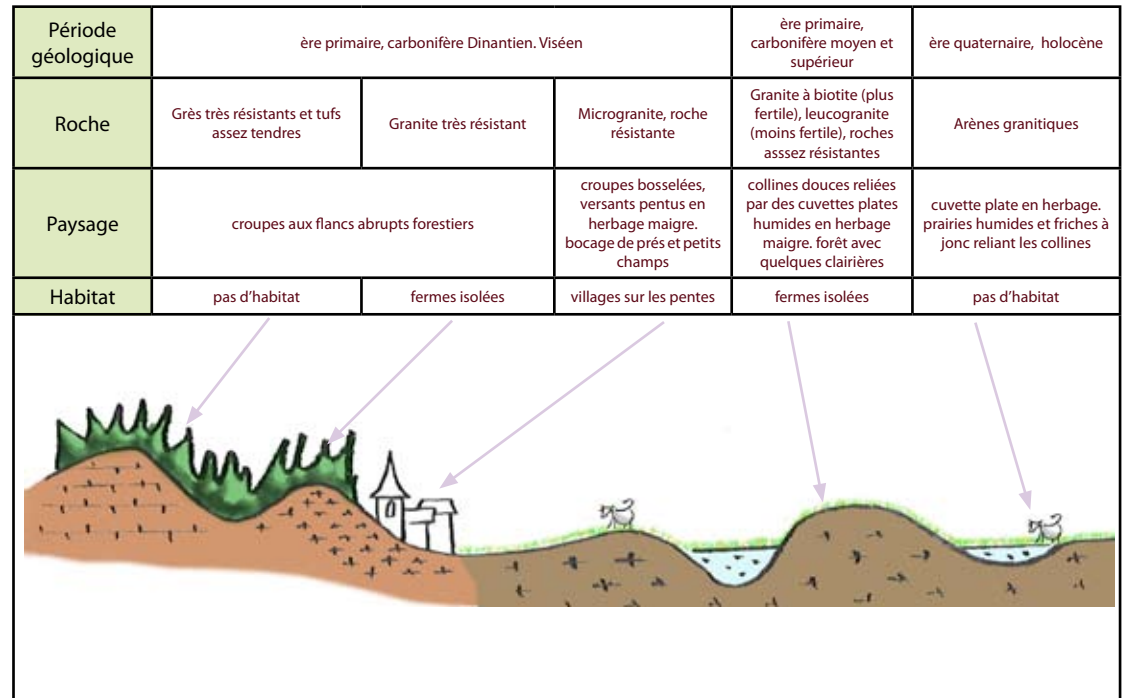
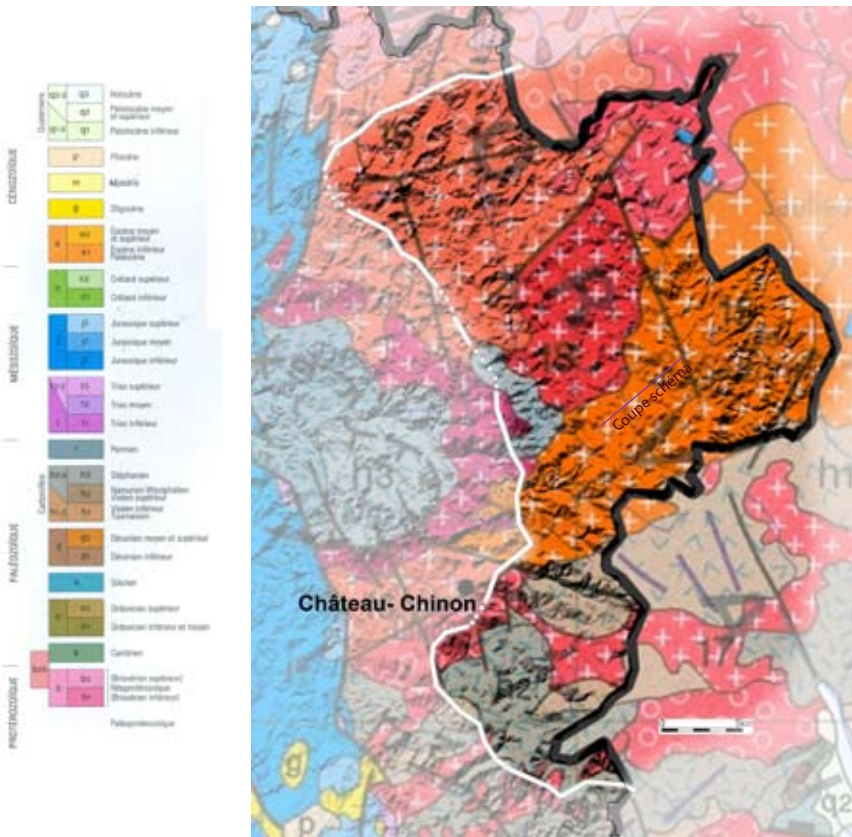
Géologie



Le Morvan a d'abord été une haute montagne, rabotée par l'érosion au Trias, puis noyée sous la mer au secondaire. A l'ère tertiaire lors de l'émergence des Alpes, des fractures ont brisé et soulevé l'ancienne table et occasionné des épanchements de lave.

Le Haut Morvan est la partie la plus rehaussée du massif. Un réseau de failles sud-ouest/nord-est a

soulevé l'ensemble du Morvan central. L'érosion a repris, découpant des croupes arrondies entourées de cuvettes d'arène sableuse. Dans les secteurs de granite, plus altérables, les pentes sont modérées, les sols moins maigres ; les clairières agricoles sont plus larges et les paysans ont défriché jusqu'aux crêtes des croupes arrondies pour y cultiver jusqu'en 1914 seigle et pomme de terre avant de laisser la forêt reprendre le dessus dès les années 1930. Dans les poches de roche plus dure (microgranites, rhyolites, grès) les pentes sont plus marquées, les sols particulièrement maigres ; c'est le domaine historique du hêtre, aujourd'hui majoritairement enrésiné.



Repères géographiques

Source : observatoire photographique des cantons et communes de Bourgogne



Le lac de Chaumeçon forme un long fjord boisé dans la vallée du Chalaux. Brassy

Relief et eau

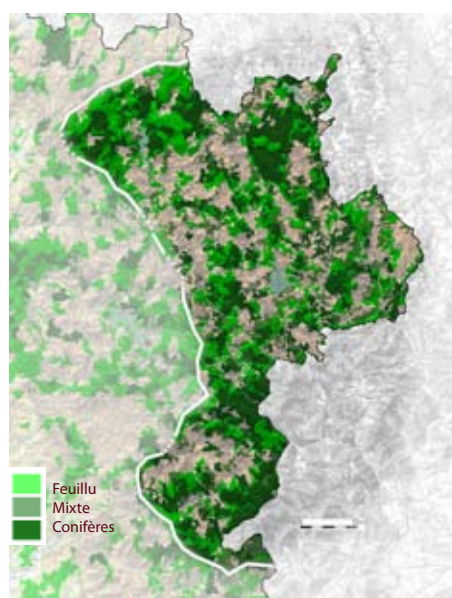
Le Haut Morvan forme une petite montagne aux sommets arrondis avec des chaînons boisés, séparés par de nombreuses vallées, surtout dans la partie nord où le Chalaux, la Cure le Cousin, l'Yonne et leurs nombreux affluents coulent vers le bassin de la Seine. Trois grands lacs interrompent ces vallées : lac des Settons, Chaumeçon, St-Agnan... Les altitudes s'étagent entre 500 et 900m, au sud-est du massif (mont Preneley : 855 m, mont Beuvrey : 809 m et Haut Folin : 902 m).



Les bois forment une mosaïque de feuillus et de conifères. Saint-Agnan

Forêt

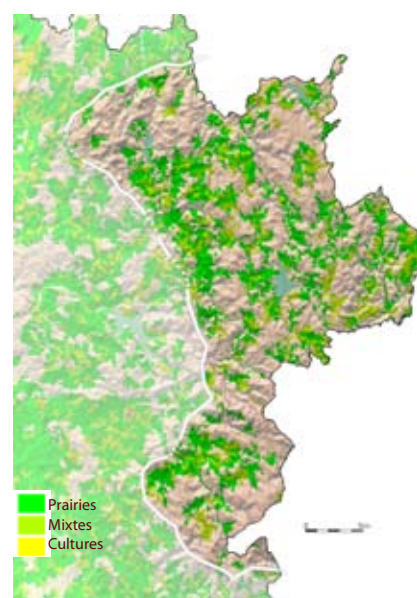
Les forêts occupent entre 50 et 70% du territoire des communes du Haut Morvan. Il s'agit pour l'essentiel de forêts privées. Les feuillus sont constitués de futaies et de taillis sous futaie de hêtres et de chênes. Les conifères représentent plus de 40% des boisements avec essentiellement des douglas et des épicéas.



Des prairies omniprésentes au sein de petites clairières. Arleuf

Agriculture

Le Haut Morvan constitue une région quasi exclusivement vouée à l'élevage bovin viande. Les prairies sont omniprésentes occupant tout l'espace au sein de clairières agricoles cernées de bois. Des signes de déprise sont visibles par endroits sur certaines pentes et dans les fonds humides. Les cultures restent rares, limitées par les pentes et les sols ingrats.



Château-Chinon, implanté sur un col aux portes du Haut Morvan

Routes et urbanisme

Seul grand axe, la RD978 traverse le Haut Morvan reliant Nevers à Autun. Le relief chahuté rend les communications difficiles. Un axe nord-sud se distingue reliant Quarré-les-Tombes à Château-Chinon. L'habitat est très dispersé. Les bourgs sont implantés dans des fonds (Brassy, St-Brisson, Gien-sur-Cure...) ou des hauteurs (Ouroux-en-Morvan, Planchez....)



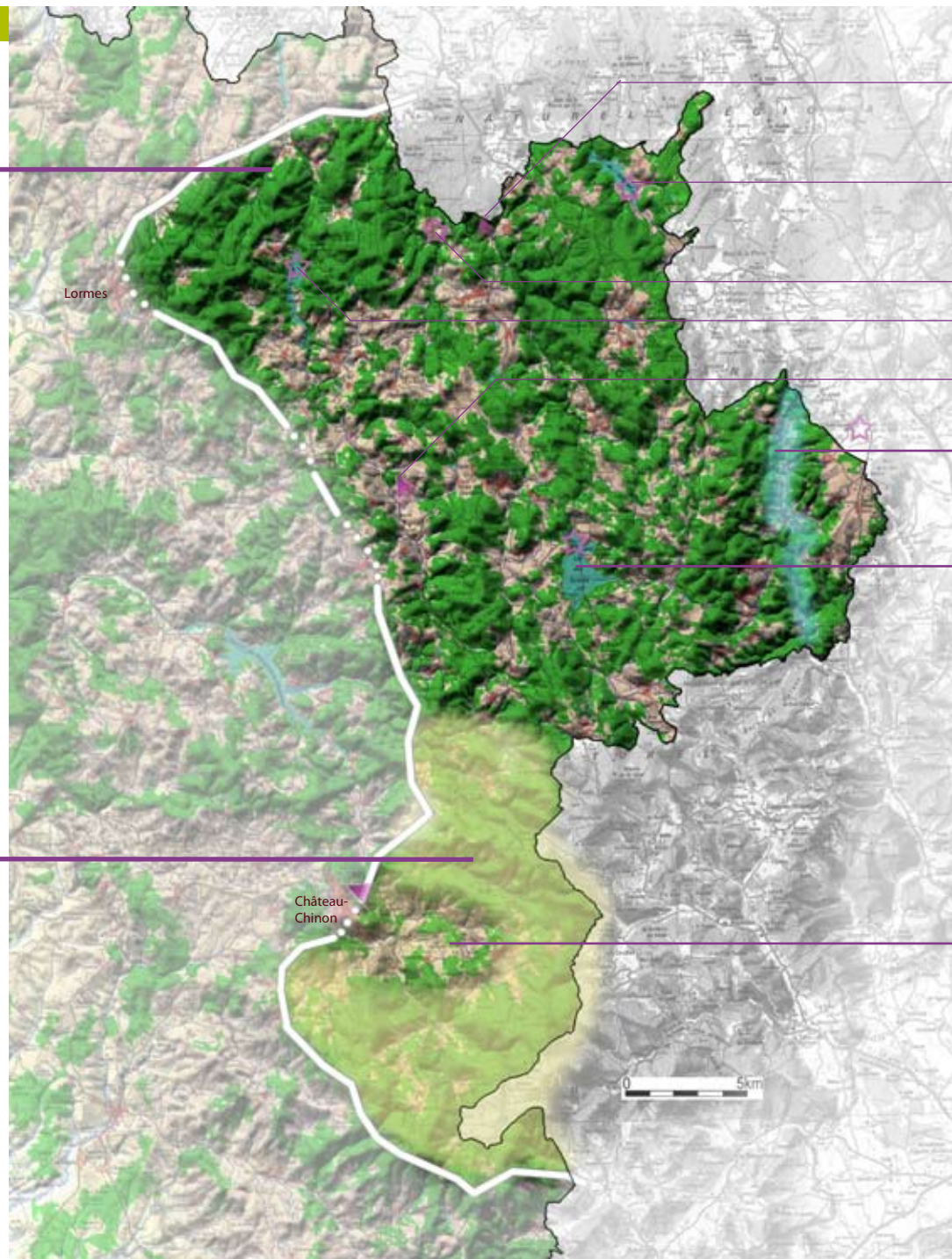
Sous unité

Le Haut Morvan

Des marches boisées qui limitent l'unité
 De grandes étendues forestières
 Des clairières encaissées, surmontées de reliefs boisés
 Des vallées encaissées boisées et étroites
 Des vallées plus ouvertes mais peu affirmées
 Des microboisements qui compartimentent les clairières ou les vallées
 De grands lacs lumineux
 Des collines bocagères cernées de forêts
 Un réseau routier sinueux
 Des fermes et des hameaux dans les clairières
 De nombreux ruisseaux
 Des cuvettes humides pâturées
 Des friches à saules dans les fonds

Le Haut Morvan Boisé

Une forêt qui recouvre la quasi totalité du territoire
 Des sommets tabulaires, points culminants du Morvan
 Des vallées boisées encaissées
 De petites clairières habitées
 La vaste cuvette habitée d'Arleuf



Belvédère du rocher de la Perrouse

Lac de Saint-Agnan

Eperon de Vieux-Dun

Lac de Chaumeçon

Belvédère de Savault

La vallée du Ternin présente un fond bocager, cerné de deux coteaux forestiers. Elle alterne resserrements et ouvertures.

Le lac des Settons est perché au sein de collines forestières. Il forme une pièce d'eau lumineuse dans un écrin boisé. Les berges sont ponctuellement marquées par l'urbanisation touristique.

La cuvette d'Arleuf forme une vaste enclave bocagère entre deux hauts massifs forestiers.

Sous unité

Le Haut Morvan Boisé

Des montagnes boisées aux sommets peu perceptibles

Les points culminants du Morvan avoisinent ici les 900 mètres. Ceux-ci forment de larges croupes aux sommets tabulaires difficiles à repérer. Plus qu'ailleurs dans le Morvan, la forêt recouvre les reliefs presque uniformément et occulte toute vue lointaine. De ce fait il y a peu de vue en belvédère comme on pourrait le supposer une fois les hauteurs atteintes, sauf depuis les franges et en direction des unités paysagères limitrophes du Haut Morvan.

Un paysage intime, secret et peu accessible

Paradoxalement au regard du paysage de grande ampleur vu de l'extérieur, l'échelle des paysages est restreinte. Sa découverte se fait dans un univers fermé par les lisières des forêts le long des routes, des chemins ou de petites clairières disséminées. Cette unité reste difficile à franchir, les routes préférant la contourner. Elle est peu habitée, à l'exception de ses franges dans la haute vallée de l'Yonne ou vers Arleuf. Pour le reste le climat et la forêt donnent souvent la sensation d'un « bout du monde » préservé.



Des sommets aux formes arrondies, un paysage forestier où les ouvertures sont rares. Château-Chinon

Des vallées forestières encaissées

De longues vallées forment des sillons, parfois des gorges (vallée de la Canche) dans les reliefs affirmés du Haut Morvan. Cela leur donne un aspect mystérieux et remarquable par rapport au reste du territoire. Entre Arleuf et les Settons plusieurs vallées parallèles orientées nord-ouest/sud ouest, sont enserrées dans des boisements comportant de nombreux massifs de conifères, de tonalité sombre. Les routes permettant leur découverte suivent les fonds fermés ou les crêtes entre deux vallées.

Arleuf : une cuvette bocagère cernée de sommets boisés

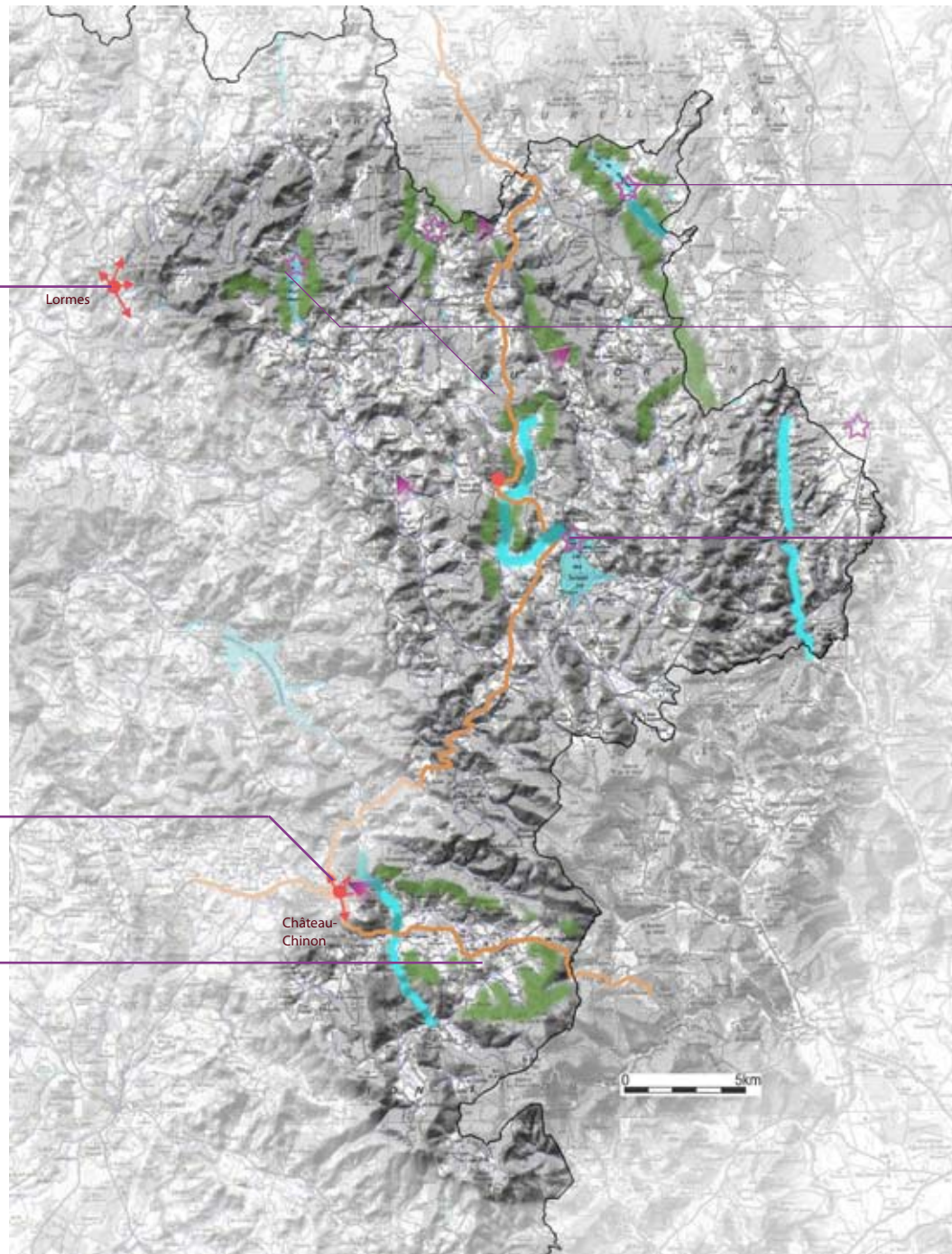
Au nord de la sous unité, le manteau forestier laisse un peu plus de place aux clairières avec un habitat exposé au sud (Planchez, Lavault-de-Frétoy). Plus à l'ouest, la cuvette d'Arleuf forme un intermède lumineux au sein des boisements. Elle offre une ouverture bocagère très habitée, traversée par une des routes essentielles du Morvan, la RD 978. Cette vaste cuvette bocagère est aussi vue depuis les hauteurs de Château-Chinon, participant à la qualité du point de vue en offrant une enclave au paysage bien lisible. Une dimension symbolique s'ajoute à ces lieux : c'est la ligne de crête du partage des eaux entre les bassins versants la Seine et la Loire.



La cuvette d'Arleuf offre un paysage bocager, habité, qui tranche avec les sommets forestiers environnants. Château-Chinon

Localisation

Lormes : Maîtriser l'étalement urbain linéaire le long des routes.












Lac de Saint-Agnan

Lac de Chaumeçon

Lac des Settons : soigner l'aménagement des berges et des équipements touristiques. Soigner la facture et les emplacements des stationnements. Eviter la fermeture paysagère des berges par les boisements. Ouvrir la vallée en aval du barrage.

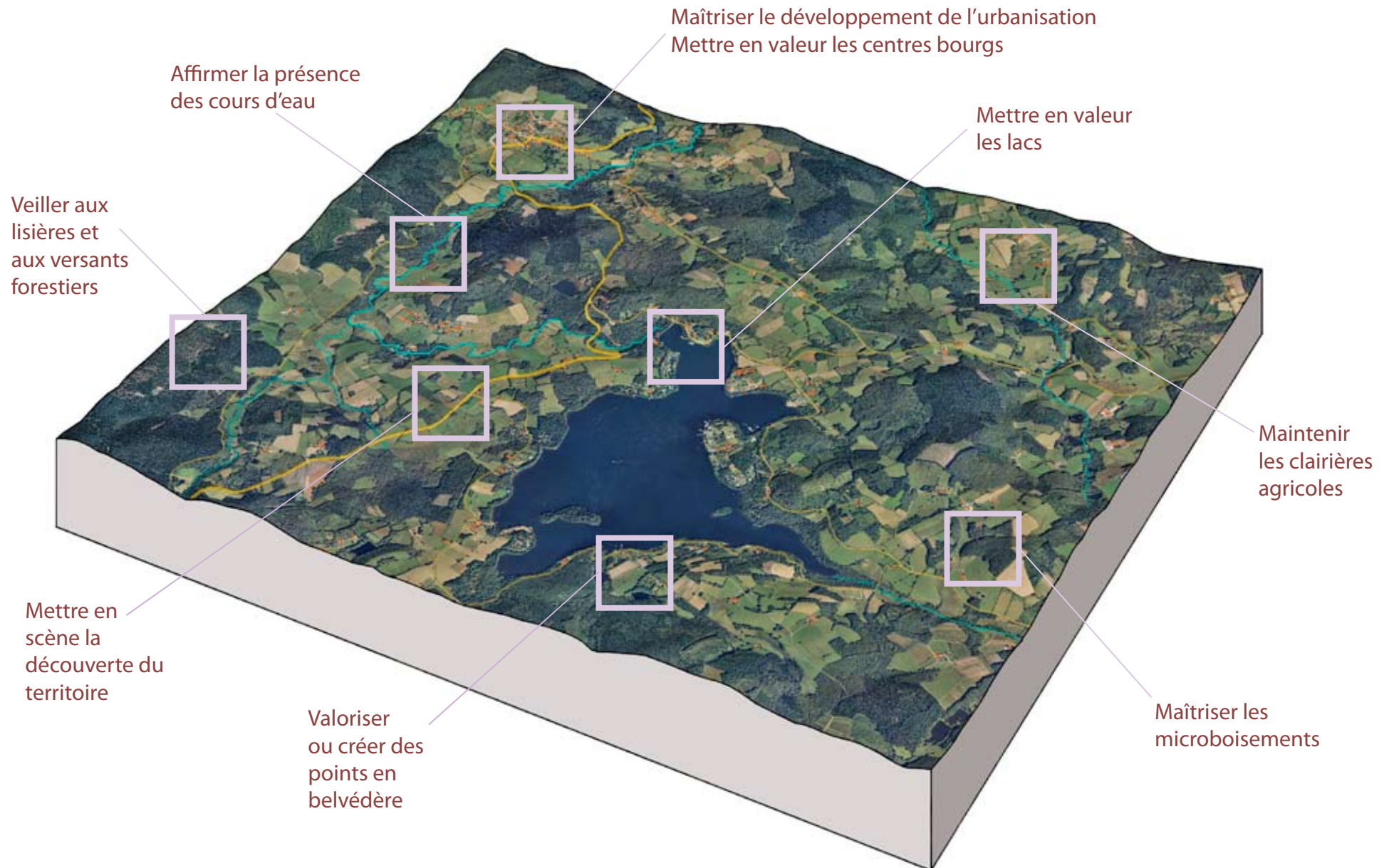
Château-Chinon : Maîtriser l'étalement urbain linéaire le long des routes. Mettre en valeur le belvédère par un aménagement soigné des accès et des abords.

Cuvette d'Arleuf : maintenir l'ouverture agricole, lutter contre les microboisements, Maîtriser la gestion forestière des versants. Eviter la fermeture de la vallée de l'Yonne.

-  Belvédère à maintenir ou à mettre en valeur
-  Site à mettre en valeur
-  Maintenir l'ouverture du fond de vallée, cours d'eau à mettre en valeur
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Soigner l'impact paysager de la gestion forestière. Versant très visible.
-  Gérer et préserver le petit parcellaire des coteaux
-  Maintenir une diversité paysagère dans les espaces ouverts
-  Soigner le paysage perçu depuis les axes principaux
-  Maîtriser les extensions bâties

Enjeux

Les enjeux paysagers du Haut Morvan





Alligny-en-Morvan

La descente de la forêt sur le versant au dessus d'Alligny menace l'ouverture du paysage autour du village.



Saint-Brissson

Les haies qui montent et quelques parcelles en friche referment le paysage autour du Hameau.

Maintenir les clairières agricoles



Brassy

Les coupes à blanc ont un très fort impact paysager sur les crêtes



Saint-Agnan

Eviter les plantations uniformes sur les versants très visibles, près des lacs



Chastellux-sur-Cure

Un bel exemple de transition entre feuillus et conifères

Veiller aux lisières et aux versants forestiers



Château-Chinon

Les microboisements cloisonnent le paysage et en accentuent la fermeture



Château-Chinon

Ancienne plantation de sapin de Noël évoluant en microboisement



Saint-Brissson

De très faibles emprises au sol mais un impact visuel maximal

Maîtriser les microboisements



Gouloux

Une table de lecture de paysage qui perd son intérêt par manque d'entretien de la végétation



Corancy

Aménager des aires d'arrêt ou des belvédères pour valoriser les sites remarquables

Valoriser ou créer des points en belvédère

Enjeux

Les enjeux

Maintenir les clairières agricoles

Au sein de ces paysages forestiers, chaque ouverture offre une respiration appréciable et prend une valeur importante. Cette diversité salvatrice mérite une grande attention, d'autant plus que les clairières sont souvent habitées. Le maintien d'une agriculture active sur ces secteurs constitue donc un fort enjeu pour la pérennité d'espaces ouverts autour des habitations.

Veiller aux lisières et aux versants forestiers

La forêt tient une place prépondérante dans les paysages du Haut Morvan. Si les hauts sommets sont peu perceptibles, de nombreux versants et crêtes sont très visibles. Leur gestion a donc un fort impact dans le paysage. L'équilibre entre les feuillus et les conifères, ainsi que les modes d'exploitations ou de plantation (coupe rase, parcelles aux lignes géométriques...) devraient évoluer pour aboutir à un paysage moins artificiel par endroits. Les coteaux boisés visibles de loin ou ceux entourant les lacs sont particulièrement sensibles à ces choix, qui constituent des enjeux paysagers majeurs du Haut Morvan.

Maîtriser les microboisements

Dans ces paysages boisés, les micro-boisements accentuent la compartimentation et la fermeture. Ils sont parfois issus de plantations de sapin de Noël, non exploitées et qui continuent à grandir. Occupant des surfaces réduites, ils ont pourtant un impact très fort dans les clairières agricoles ou dans les fonds de vallées. Ils coupent les rares perspectives et banalisent les vues ou bien referment les abords des fonds humides.

Valoriser ou créer des points en belvédère

À l'intérieur du Haut Morvan, certaines percées visuelles s'ouvrent à la faveur des coupes forestières. Elles attirent l'attention sur le fait que d'autres points de vue seraient potentiellement intéressants à créer. Cela permettrait de créer des événements dans cette uniformité boisée, particulièrement au-dessus des lacs et des vallées profondes. Cela est aussi vrai pour les hauts sommets qui ne récompensent pas l'ascension par un panorama remarquable. Ce paysage fermé gagnerait ainsi en qualité, en révélant les atouts d'un relief important qui le caractérise.

les actions

Gérer les cuvettes humides pour éviter l'enfrichement.

Eviter toute plantation sur les prés et les pentes.

Remettre en prairie des parcelles de sapin de Noël.

Couper les friches le long des lisières.

Conserver des groupes de pâtures suffisants

Maintenir les haies basses.

Privilégier des boisements feuillus ou mixtes sur les versants les plus visibles.

Eviter un mitage du manteau forestier suite aux coupes à blanc suivies d'un enrésinement.

Maintenir des lisières forestières de qualité le long des chemins et des routes.

Gérer les abords des boisements pour éviter les friches qui gommement les limites franches.

Mettre en place une réglementation des boisements. Recenser les parcelles de micro-boisements pénalisant les vues.

Lancer des campagnes d'échanges de parcelles ou d'achat.

Proposer des aides pour les coupes et la remise en prairie de petites parcelles.

Maintenir ou créer les vues par une gestion de la végétation.

Aménager les accès aux points en belvédère.

Trouver des aménagements adaptés à chaque point de vue (mobilier, parapet...).

Soigner la qualité des premiers plans.

Créer des tours-belvédère sur les sommets forestiers

Les composantes paysagères à valoriser

Couloir de prés

Haie bocagère

Arbre isolé

Haie

Lisière

Arbre remarquable

Carrefour forestier

Futaie jardinée

Boisement mixte

Microboisement

Route en balcon

Point de vue

Aire d'arrêt

Table d'orientation



Glux-en-Glenne

Eviter de constituer des murs végétaux trop opaques ou uniformes en lisière des routes



Alligny-en-Morvan

Ouvrir la végétation le long des routes en balcon

Mettre en scène
la découverte du
territoire



Alligny-en-Morvan

Une mise en valeur du Ternin et du pont dans le bourg



Brassy

Eviter l'enrichissement des bords des cours d'eau et des fonds humides



Alligny-en-Morvan

Des accès et un cheminement le long du Ternin dans le bourg

Affirmer la
présence des
cours d'eau



Brassy

Maintenir des berges en prairies en bord de lac qui apportent de la lumière aux berges



Montsauche-les-Settons

Soigner la qualité des équipements touristiques en bord de lac



Saint-Agnan

Eviter la fermeture paysagère des berges des lacs

Mettre en
valeur les
lacs

Enjeux

Les enjeux

Mettre en scène la découverte du territoire

Les longues traversées forestières peuvent paraître monotones. La gestion des lisières forestières le long des routes doit chercher à éviter de constituer des murs végétaux trop opaques ou uniformes afin de conserver un paysage attractif.

Le parcours labyrinthique dans la succession de clairières trouble l'orientation. Il est donc important de valoriser au maximum les portions de routes singulières dans ce paysage forestier : en balcon, en bord de lac ou de rivière, dans les parties collinaires plus ouvertes, le passage de col... Les nombreux événements et les séquences qui animent les différents types de tracés méritent d'être entretenus et mis en valeur : franchissement d'un cours d'eau ou des lacs sur les digues, points de vue sur les vallées ou les villages, traversées de vallée, points d'arrêts, gestion des haies sur les circuits en belvédère...

La mise en valeur des chemins et la remise en état des chemins d'exploitations constituent également des enjeux importants dans cette unité dont une grande partie n'est accessible qu'à pied.

Affirmer la présence des cours d'eau

Les cours d'eau, sont peu accessibles ou visibles, même dans les clairières. Seule la végétation de saules et de joncs révèle la présence de l'eau dans les fonds. Tout un petit patrimoine à mettre en valeur se décline également : mare, étangs, lavoirs, rigole. L'entretien des ruisseaux, leur accessibilité, le maintien de ponts en pierre, la gestion des fonds et des ripisylves participent à produire un paysage attractif. Cela vient également appuyer la démarche Trame Bleue/ Trame Verte des liaisons écologiques.

Mettre en valeur les lacs

Le Haut Morvan possède un patrimoine de lacs, avec pour certains de forts enjeux touristiques. Cela devrait conditionner une grande exigence qualitative pour leurs aménagements, notamment pour le lac des Settons. Celui-ci donne pour l'instant l'impression d'aménagements au coup par coup, déconnectés du paysage alentour. La qualité du site et de son écrin en pâtissent. Le Lac de Saint Agnan bénéficie d'une moindre pression. Sa qualité paysagère, calme et sereine, mérite une attention particulière.

les actions

Moduler les lisières forestières et mettre en valeur les carrefours.

Soigner les itinéraires en balcon en dégagant ou en préservant les vues.

Soigner les abords des ponts (dégager la végétation, créer des aires d'arrêts).

Dégager des points de vue sur l'eau.

Dégager les tournants des routes en lacets.

Installer un mobilier de qualité (barrière, parapet, soutènements).

Créer des itinéraires pédestres entre les hameaux et les vallées.

Les composantes paysagères à valoriser

Route en balcon

Lisière

Haie basse

Point de vue

Aire d'arrêt

Pont

Chemin

Eviter la fermeture paysagère des hautes vallées.

Gérer la ripisylve pour signaler la présence de l'eau.

Mettre en valeur les points de vue sur les vallées.

Supprimer les microboisements en fond de vallée.

Rivière

Pont

Ripisylve

Lavoir

Eviter la fermeture paysagère des bords de lacs.

Préserver les berges en prairies.

Soigner la qualité des aménagements touristiques.

Mettre en place un programme d'aménagement concerté des Settons.

Mettre en valeur les points de vue sur les lacs.

Améliorer les abords des barrages.

Barrage

Berge en prairie

Point de vue



Brassy

Éviter les implantations en point haut de bâtiments et les couleurs claires qui se perçoivent de loin



Brassy

Grillages, haies de thuya, pelouse: sensibiliser les nouveaux habitants à l'esprit morvandou



Corancy

Privilégier un renforcement du bourg plutôt que l'étalement des constructions dans les écarts



Dun-les-Places

Concilier stationnement et convivialité des espaces publics



Planchez

Éviter les aménagements de type routier (peinture) dans la traversée du bourg



Saint-Brissson

L'église, le café, un bel arbre, un peu d'herbe et un banc : un aménagement simple mais qui crée un espace convivial

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Mettre en valeur les centres bourgs

Enjeux

Les enjeux

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Le Haut Morvan, moins habité que le reste du département, n'échappe pourtant pas à quelques enjeux liés au développement de l'urbanisation. Quelques cas d'urbanisation linéaire ou isolée (mitage) sont présents. Le positionnement des extensions urbaines mérite une attention particulière afin de respecter la hiérarchie des masses bâties, le maintien de la silhouette groupée du village ou du hameau, la qualité des liaisons avec l'existant, garants d'une qualité paysagère. Certains secteurs autour des lacs des Settons ou de Pannecièrre méritent une attention particulière en raison de l'aspect disparate des constructions et des aménagements des abords du lac.

Mettre en valeur les centres bourgs

A l'entrée du bourg la route se termine et fait place aux rues et aux places dont la qualité d'aménagement est importante pour l'image du bourg et le cadre de vie des habitants. L'évolution du village ou la construction de nouveaux équipements nécessite une réflexion d'ensemble. L'enjeu est de préserver ce qui a une valeur et de trouver une nouvelle harmonie avec les aménagements envisagés. La topographie prononcée restreint parfois les espaces publics nécessitant des interventions ciblées avec un vocabulaire adapté à ces lieux ruraux. L'attractivité touristique de cette unité gagnerait à offrir des espaces publics simples et accueillants dans les villages et les hameaux.

les actions

Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.

Se développer autrement que par l'étalement urbain.

Maîtriser l'urbanisation linéaire.

Soigner les périphéries des villages : plantations, chemin de tour de village.

Restaurer l'habitat ancien isolé sans en détruire le cachet.

Limiter les constructions de chalets avec vue sur les lacs.

Aménager les entrées de bourg avec simplicité pour marquer la transition de la route à la rue.

Redynamiser l'habitat en centre bourg.

Trouver un vocabulaire simple mais de qualité pour les aménagements des espaces publics.

Préserver le cachet des places.

Gérer et renouveler les alignements et les mails d'arbres.

Valoriser les espaces publics et les belvédères.

Les composantes paysagères à valoriser

Silhouette

Entrée

Cimetière

Entrée

Arbres d'alignement

Rue

Mur de pierre

Place arborée